



La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

DÉC. 2022 / JANV. 2023 N°188



webapp.cap-nc.nc

page 14

L'ACTU - ENTRETIEN

Sébastien Windsor, président
de Chambres d'agriculture France

page 18

DOSSIER

La matière organique,
source de vie des sols

page 26

PÊCHE

Bilan et perspectives
des assises de la pêche

Tech&Bio, une réussite collective !

page 10



Élections 2022 de la CAP-NC : retour en images page 4

AGRI

IMPORT NC

Nos tunnels de stockage adaptés à vos besoins !

Bâche garantie 8 ans


Arceaux en oval Ø90 ou Ø130

Acier galvanisé HLE

Arceaux tous les 1m



Spécialiste
des tunnels
depuis 2013

 Fabrication française



ÉQUIPEMENTS
AGRICOLÉS



SERRES
DE MARAICHAGE



TUNNELS
DE STOCKAGE

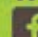


ÉQUIPEMENTS
D'ÉLEVAGE

Tontouta 27.85.40

ZIZA Païta 46.68.68

www.agri-import.nc

 AGRI Import Professionnel NC



14 OU 30 TONNES ?

KOBELCO



DISPONIBLE SUR STOCK
SK300LC-10

DISPONIBLE SUR STOCK
SK140SRLC-7



Nouméa
TEL. 28.74.50

Koné
TEL. 42.58.60



MARCONNET

www.marconnet.nc



PASSAGE DE TÉMOIN

C'est la dernière fois que j'interviens dans ces colonnes comme président de notre chambre consulaire, et ce n'est donc pas sans émotion. Et que d'émotions justement durant les trois mois écoulés !

Ce dernier trimestre d'une 3^e et dernière mandature aura été haut en couleur et prometteur pour l'avenir. Après une éclatante édition du premier **rendez-vous Tech&Bio** organisé en outre-mer et des **Assises de la pêche professionnelle** non moins réussies, la CAP-NC aura également joué un rôle important d'organisation des **Ateliers de la transition alimentaire**, sous l'égide du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Dans l'interval, j'avais également eu l'honneur de nous représenter lors des entretiens menés à Matignon, quant à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, en compagnie d'Élisabeth Borne, Première ministre de la République française. L'ensemble aura constitué un formidable cadeau à mettre sous le sapin de cette année 2022 !

Mais l'heure ne peut pas être uniquement aux souvenirs. Il est nécessaire de regarder vers l'avenir et celui-ci va s'écrire avec une nouvelle équipe, dans une nouvelle organisation (avec des structures professionnelles notamment). Le 19 janvier 2023 se tiendra, à Nessadiou, l'assemblée générale constitutive qui désignera les membres du Bureau et élira la personne amenée à présider l'assemblée générale de notre maison commune.

D'ores et déjà, je tiens ici à féliciter ceux et celles qui ont montré leur engagement durant la récente campagne électorale, la première avec des listes territoriales. Celle-ci a fait honneur aux ressortissants, dont près de 40 % ont participé aux élections.

Parvenue en tête, la liste conduite par Jean-Christophe Niaoutou aura le devoir de poursuivre le travail tout en développant de nouveaux projets structurants. Je leur transmets le témoin avec d'autant plus de sérénité que les candidates et candidats de cette liste ont clairement affiché leur volonté de demeurer ouvert aux échanges avec toutes les composantes politiques de notre territoire. Un fait essentiel à l'heure d'affronter les défis qui nous attendent...

Gérard Pasco,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche



ÉDITO

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Gérard Pasco

Directeur général : Yannick Couete

Chargée de communication : Alizée Vanbuckhave

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Baudhuin, Pauline Berhault, Fanny Contensou, Julie Ferrand, Chloé Fontfreyde, Vincent Galibert, Valérie Hanne, Laura Henry, Luen Iopue, Yoann Kerhouas, Denis Labiau, Sabrina Lucien, Aude Robelin, Florence Rubio, Sophie Tron, Sébastien Utard, Alizée Vanbuckhave, Lorenzo Zinni), Passerelle (Séverine Aguilar, Marie-Lise Calabretto, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre, Marina Clasen (Adie), Thomas Hue (IAC), Claire Lataste (Bio Calédonia), Amandine Martin (Agence rurale), Yolaine Mauffrey (CFPPA Sud), Pierre Migot (Bio Calédonia), Marine Robic (CFPPA Nord), Anne-Julie Turchi (Repair)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CAP-NC - Flying Pictures

Régie publicitaire : agence Rezo - tél. 28 63 01 / 77 19 72 / 87 74 93 - rezomedias@gmail.com

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397

La Calédonie agricole est tirée à 3 700 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Uniquement sur abonnement - Pour vous abonner (6 numéros par an),

contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc

04 SPÉCIAL ÉLECTIONS
• Élections consulaires 2022 : les résultats

06 LES BRÈVES

10 L'ACTU
• Rendez-vous Tech&Bio : retour en images
• Entretien avec Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France
• PROTEGE : premier atelier régional des fermes de démonstration

18 DOSSIER
• La matière organique, source de vie des sols

26 PÊCHE
• Bilan et perspectives des assises de la pêche

28 ANIMAL
• En bref
• PROTEGE : essais sur les pâturages pour l'élevage bovin

32 VÉGÉTAL
• En bref
• Fiche technique - les PPUA autorisés en Nouvelle-Calédonie
• PROTEGE : formation sur le maraîchage en sol vivant

36 TECHNIQUE & INNOVATION
• En bref
• Fiche technique - gestion des déchets : préparation des emballages des produits phyto pour les collectes
• Fiche technique - machinisme agricole : bien choisir les huiles et les graisses

40 FORMATION
• Parcours de formation en agriculture bio
• Les prochaines formations agricoles

42 NOTRE RÉSEAU
• L'actualité de nos partenaires
• Partenaires : la gouvernance de la POETCom
• Bienvenue à la ferme : le marché paysan, édition 2022
• Le coin des affaires

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole!
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



Élections 2022 de la CAP-NC

Les résultats des élections de votre chambre consulaire sont désormais connus et les 36 membres de l'assemblée générale de la mandature 2023-2027 ont été désignés par leurs pairs. Parmi ces 36 élus figureront, pour la première fois, quatre organisations de la pêche professionnelle et huit structures agricoles. S'ajoutent à ces entités 24 élus issus des candidatures de liste.

Au total, près de 40 % des ressortissants ont participé à ces élections qui donnaient également pour la première fois la possibilité de voter par correspondance. Cette option a d'ailleurs été plébiscitée par la majorité des votants, puisque ce mode de scrutin a rassemblé 58 % de tous les suffrages exprimés.



Mercredi 14 décembre, après une première phase de vote par correspondance, dix bureaux de vote, répartis sur tout le territoire, étaient à la disposition des ressortissants, de 8 h à 15 h. Dans chaque bureau de vote, outre du personnel administratif (mairies, Davar), la CAP-NC avait déployé des agents afin de favoriser un vote dans les meilleures conditions. De nombreux candidats de liste ont également tenu, ce jour-là, à jouer le rôle d'assesseur ou de scrutateur, dans un même souci d'engagement et d'impartialité.



SPÉCIAL ÉLECTIONS



Entre le vote par correspondance et le vote en bureaux, près de 1 200 ressortissants ont apporté leur voix à ce scrutin à un tour, dont un certain Gérard Pasco, président en exercice, qui a voté à Boulouparis, en bonne compagnie !



Photos © CAP-NC



Après un dépouillement intense, particulièrement à Nouméa où ont été comptabilisés à la fois les bulletins de Nouméa et les votes par correspondance, la liste conduite par Jean-Christophe Niautou est arrivée en tête (55,30 %, soit 19 élus), devant celles menées par David Perrard (31,35 %, 4 élus) et par Méryl Marlier (13,35 %, 1 élue).



Réforme fiscale : info sur la TGC

La réforme fiscale est un dossier auquel la Chambre d'agriculture et de la pêche et ses élus sont particulièrement attentifs depuis de nombreux mois. En l'état actuel, les textes ne sont ni finalisés, ni votés. Aussi, les agriculteurs et les pêcheurs, bénéficiant d'une exonération de TGC valable jusqu'au 31 décembre 2022, vont recevoir par courrier une nouvelle attestation qui sera valable jusqu'au 31 juillet 2023.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 69
poleressortissant@cap-nc.nc

Vers un système alimentaire plus durable



Le 6 décembre, les différents acteurs du secteur de l'alimentation ont participé à l'atelier sur la transition alimentaire porté par Joseph Manauté, ancien membre du gouvernement, et co-organisé avec la CAP-NC et l'Adecal-Technopole, chefs de file respectivement des thèmes « agriculture et foresterie » et « pêche et aquaculture » du projet PROTEGE (financement de l'Union européenne, co-financeur de cet atelier). Cette journée était une première étape pour échanger et travailler sur la durabilité du système alimentaire de la Nouvelle-Calédonie et identifier les objectifs prioritaires d'une stratégie opérationnelle qui constitueront la base de la future charte de la transition alimentaire. La matinée a été consacrée au partage du diagnostic calédonien autour de cinq ateliers de travail : sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité économique, durabilité environnementale, gouvernance alimentaire et cartographie d'acteurs. La définition des objectifs stratégiques et leur priorisation ont ensuite eu lieu l'après-midi. Rendez-vous est donné au mois de mars pour la suite et notamment la déclinaison du plan d'actions concrètes.

Pour en savoir plus sur les systèmes alimentaires, rendez-vous sur cap-nc.nc/les-systemes-alimentaires/

Prochaine campagne d'analyse de sol

Le dock des engrais de la CAP-NC organise une nouvelle campagne d'analyse de sol en février prochain. Les inscriptions se font en ligne, au dock des engrais ou au siège et dans les antennes : date limite, le 27 janvier 2023. Un bon de commande sera envoyé pour un règlement au siège, dans les antennes ou au dock des engrais.

Les modalités sont les suivantes :

- > Prélèvement + analyse + interprétation : 34 000 F avec carte agricole, 38 000 F sans carte agricole
- > Prélèvement + analyse : 23 000 F avec carte agricole, 26 000 F sans carte agricole
- > Analyse + interprétation : 23 000 F avec carte agricole, 25 000 F sans carte agricole
- > Analyse : 12 000 F avec carte agricole, 13 000 F sans carte agricole
- > Interprétation : 11 000 F avec carte agricole, 12 000 F sans carte agricole

Les prélèvements par le technicien auront lieu entre le 6 et le 17 février. Sinon, les échantillons de terre doivent être déposés dans les antennes ou au dock des engrais avant le 15 février 2023.

Le règlement de la facture devra être fait avant le prélèvement ou au moment du dépôt des échantillons.

Renseignements

Dock des engrais de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 25 96 45 - engrais@canc.nc
Inscription : cap-nc.nc/faites-analyser-votre-sol-2/

CAMPAGNE D'ANALYSE DE SOL

INSCRIPTIONS

Inscriptions lancées et valables jusqu'au 27 janvier 2023 !

Plusieurs options sont à votre disposition :

	Carte agricole	Autres
> Complète	34 000 F	38 000 F
> Analyse + Interprétation	23 000 F	25 000 F
> Échantillonnage + Analyse	23 000 F	26 000 F
> Interprétation	11 000 F	12 000 F
> Envoi + Analyse	12 000 F	13 000 F

Les prélèvements seront effectués par les techniciens CAP-NC du 6 au 17 février.

Vous souhaitez prélever vous-même vos échantillons ?
Déposez-les dans une des antennes de la Chambre d'agriculture et de la pêche ou au dock des engrais, avant le 15 février.

Renseignements : 25 96 45 • engrais@cap-nc.nc



QUALITÉ, SÉCURITÉ
ET RESPECT DES DÉLAIS

CHARPENTE / DOCK
COUVERTURE MÉTALLIQUE
MEZZANINE / SERRURERIE
ÉQUIPEMENT DE LEVAGE FIXE

De l'étude
à la réalisation,
nous vous
accompagnons dans
tous vos projets

ICCARE
CONSTRUCTION
METALLIQUE

Tél : 43 60 92
www.iccare.nc
info@iccare

Wheeling
Moto

☎ 28 35 22 / 90 88 73
📍 8, rue faidherbe - Faubourg Blanchot
✉ wheeling@offratel.nc
📱 Wheeling moto Nouméa / 📷 Wheelingmoto_nc



C'est aussi le garage
spécialisé dans la
réparation, la fourniture et
les commandes de pièces
détachées et accessoires
Multi marques pour Quad
et Mule .

KAWASAKI
MULE PRO
MX 700 CC
4x4 EPS ,
2Places
1 995 500 F*



Kawasaki

WHEELTECH > S.A.V attendant au magasin, entretien sur place



*Prix calculés pour les professionnels (carte agricole). Exonération de TGC et une défiscalisation minimale de 25%. Sous conditions de l'acceptation du dossier.

Tout savoir sur le dispositif Réagir

La Chambre d'agriculture et de la pêche propose à ses ressortissants en difficulté économique de les accompagner et de les aider via le dispositif Réagir, gratuit, personnalisé et confidentiel. Toutes les entreprises peuvent rencontrer des difficultés, qu'elles soient dues aux aléas climatiques, à la hausse du coût des intrants, aux problèmes avec un client... Il est fortement conseillé de ne pas attendre d'être en grande difficulté pour solliciter un diagnostic avec l'équipe. Elle sera à votre écoute et vous informera si votre situation est en difficulté provisoire ou si elle risque de s'aggraver.

Réagir



Solidarité & Accompagnement
NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 60

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 66 - reagir@cap-nc.nc
cap-nc.nc/dispositif-reagir/

Consultez les formations de la CAP-NC en ligne



La CAP-NC, en collaboration avec ses partenaires, propose sur son site un catalogue de formations, prestations de service et journées techniques. Les offres sont classées par catégorie, avec des filtres par thématique (machinisme, végétal, animal, etc.).

Vous pouvez notamment vous inscrire aux formations suivantes :

- > Conduite du tracteur et des outils attelés : les 15 et 16 février à la Ouenghi (entreprise SO.MA.GRI)
- > Initiation à la reconnaissance des maladies et ravageurs des cultures : le 14 mars

Rendez-vous sur

cap-nc.nc/nos-formations

Renseignements : formation@cap-nc.nc

Soutenir les agriculteurs en difficulté

Fin novembre, la province Sud, en partenariat avec la CAP-NC et l'Agence rurale, a organisé plusieurs réunions pour présenter aux agriculteurs les nouveautés du Dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale (Disppap) sur les aides exceptionnelles mises en place

par la province suite aux intempéries de cette année (maintien de l'emploi, remise en état des parcelles, bonification de crédits de restructuration avec le Crédit Agricole Mutuel...). La CAP-NC a présenté les modalités du dispositif Réagir et l'Agence rurale, le plan de relance.

Pour en savoir +

**province-sud.nc/demarches/
thematique/developpement-rural**
cap-nc.nc/dispositif-reagir/
**agriconnect.nc/aides-et-
demarches**

Le label Pêche responsable s'agrandit

Le cahier des charges pour la certification des ateliers de transformation des poissons hauturiers, sur lequel la Fédération des pêcheurs hauturiers et l'Association des industriels transformateurs de poisson hauturier ont travaillé conjointement, a été homologué en juin dernier. Les premiers audits ont démarré et bientôt le logo du label Pêche responsable sera affiché sur les produits transformés issus de la pêche hauturière, vendus en grande surface.



Une aide conjoncturelle à la stabilisation du prix des engrais

Au regard des difficultés que subit le secteur agricole depuis de longs mois et de l'impossibilité pour l'Issee de revoir rapidement son mode de calcul de l'indice engrais, la stabilisation du prix des engrais se base désormais sur les données fournies mensuellement par le dock des engrais de la CAP-NC, avec un « rattrapage » de l'aide depuis la mise en place du dispositif.

Intrants éligibles : aliments pour animaux d'élevage, engrais et amendements, et semences (si inflation < 10 %).
Les pièces à fournir par mail pour bénéficier de l'aide : factures d'achat d'intrants acquittées, RIB et copie de la carte agricole 2022.

Pour + d'infos

Contactez l'Agence rurale

Tél. : 26 09 60- contact@agencerurale.nc



Renouveler son Certiphyto

Une date de fin de validité figure sur les attestations Certiphyto. Une fois passée, il n'est plus possible d'exercer les activités liées aux PPUA (achat, application, distribution...). Le renouvellement du Certiphyto doit donc être anticipé !

Pour connaître les dates des formations Certiphyto, rendez-vous en page 41

Renseignements

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc



Le plan de relance de l'Agence rurale

Les épisodes pluvieux dus à La Niña ont mis en péril la pérennité de nombreuses structures agricoles, notamment pour des problèmes de trésorerie, et pénalisent l'approvisionnement des Calédoniens en produits locaux. À ces difficultés vient s'ajouter le coût des intrants. Un dispositif exceptionnel pour relancer le secteur a été déployé par l'Agence rurale avec le soutien de l'État qui a souhaité participer d'une part à l'indemnisation des exploitants agricoles sinistrés et d'autre part au plan de relance à destination des agriculteurs. Le plan de relance est divisé en trois parties et concerne les grandes cultures et couverts végétaux en zone non inondable, les cultures vivrières et maraîchères et l'aide à l'occupation des sols.

Pour tout savoir sur le dispositif et connaître les conditions d'éligibilité et les démarches, rendez-vous sur agence-rurale.nc



Lionnel Brinon, nouveau président de l'Ocef

Le 1^{er} décembre, Lionnel Brinon, élu de la province Sud, conseiller au Congrès où il préside la commission de l'agriculture et de la pêche, et président de l'Agence rurale, a été élu à la présidence de l'Office de commercialisation et d'entrepôt frigorifique (Ocef) pour un mandat d'un an.

Le 8 décembre, la province Sud a organisé une cérémonie à l'attention des 14 lauréats des appels à projets (AAP) Fruits et Agroforesterie, lancés en début d'année. Pour rappel, l'appel à projets pour l'agroforesterie s'adressait aux agriculteurs qui veulent mieux gérer la ressource fourragère, améliorer le bien-être de leurs animaux avec de l'ombrage, diversifier la production de leurs surfaces ou mettre en place des haies et des brise-vents. Celui pour la plantation de fruitiers vise à favoriser le développement de la filière fruits.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur province-sud.nc



Devenir encadrant d'équipe

La CAP-NC propose une formation en alternance d'encadrant d'équipe pour le secteur agricole qui débutera en mars 2023 pour une durée d'environ neuf mois. Cette nouvelle formation répond à un besoin des exploitants de recruter des encadrants qualifiés et capables de prendre des responsabilités. Le diplôme de niveau 4 permettra à l'alternant de :

- > Planifier et gérer l'activité et suivre la qualité de l'exécution des travaux
- > Manager et animer une équipe de collaborateurs
- > Manager la sécurité de son équipe au quotidien



Premier atlas hydrogéologique du territoire



Le gouvernement, la Communauté du Pacifique et le Bureau de recherches géologiques et minières ont réalisé le premier atlas hydrogéologique du territoire, dans le cadre du programme PROTEGE financé par l'Union européenne : la base de données des limites des systèmes aquifères, nommée BDLISA-NC. Cet outil vise à promouvoir la connaissance de l'eau, améliorer sa gestion et attirer l'attention du public sur l'utilisation, les changements et les dangers encourus par les eaux souterraines territoriales. Experts et grand public ont désormais accès aux principales informations concernant les ressources en eaux souterraines.

Plus d'infos sur dimenc.gouv.nc ou www.spc.int/fr/actualite

+ d'infos

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 69 - formation@cap-nc.nc

RENDEZ-VOUS TECH & BIO



C'était une première en outre-mer et ce fut une belle première ! Les 7 et 8 octobre, le premier rendez-vous Tech&Bio organisé en Nouvelle-Calédonie a rencontré un vif succès. Durant ces deux journées, près d'un millier de visiteurs ont arpenté les allées et les parcelles d'expérimentation, à Popidéry (La Foa), sur les terres de Franck Soury-Lavergne, hôte de l'événement pour cette première édition.

Agriculteurs de tous horizons, partenaires techniques, exposants et acteurs institutionnels ont apprécié la qualité d'un événement proposant des innovations techniques concrètes, adaptées à notre environnement pédoclimatique, et aisées à mettre en œuvre.

Vivement la 2^e édition ! Et pourquoi pas dès 2024 ? C'est en tout le cas le souhait d'une très large majorité des participants...

Photos © CAP-NC - Flying Pictures





De nombreuses personnalités ont répondu présent lors de cette première. On peut reconnaître sur ces images Gérard Pasco, président de la CAP-NC, Joseph Manauté et Adolphe Digoué (membres du gouvernement), Franck Soury-Lavergne, élu à la CAP-NC et président de Bio Calédonia, Sébastien Windsor, président du réseau Chambres d'agriculture France, Grégory Lecru, commissaire délégué de la République pour la province Sud, Emmanuelle Khac, élue au Congrès et à la province Sud, et Nina Julié, élue à la province Sud.



Organisé à Povidéry, sur une exploitation certifiée en agriculture biologique, le rendez-vous Tech&Bio NC 2022 a rassemblé plus de 30 exposants. Merci à eux pour la confiance témoignée en cette première occasion. Nous espérons que tous (et plus encore !) seront au rendez-vous de la 2^e édition !



Une soixantaine d'ateliers techniques étaient proposés durant l'événement. Organisés sous tivoли ou présentés sur le terrain, ces ateliers étaient articulés autour de six pôles : gestion des sols et de l'enherbement / élevage / eau et énergie / insectes, arbres et biodiversité / de l'approvisionnement à la commercialisation / thématiques transverses et changement climatique.





Plus de trente conférences ont émaillé les journées et nombreuses ont été celles qui ont fait le plein. La richesse des échanges a notamment tenu à la présence d'invités remarquables, dont Benoît Le Baube (ferme de Cagnolle), Gaby Levionnois (Pacific Food Lab), Sashi Kiran (POETCom), Jean-Baptiste Tavanae et Thierry Lison de Loma. Et ce sans oublier tous les acteurs locaux : Adecap-Technopole, Agence rurale, AGIR, Bio Calédonie, IAC, IRD, REPAIR, UNC, CPS, les Upras et les trois provinces. Un grand merci, enfin, à tous les salariés de la CAP-NC ayant contribué à l'organisation !



Entretien avec Sébastien Windsor,

président de Chambres d'agriculture France

Présent à l'occasion de la première édition d'un rendez-vous Tech&Bio organisé en outre-mer, Sébastien Windsor porte un regard encourageant sur l'agriculture calédonienne et les connexions possibles avec le réseau qu'il préside.

**La Calédonie agricole :
Qu'aviez-vous en tête en arrivant en Nouvelle-Calédonie ?**

Sébastien Windsor : En premier lieu, j'étais curieux de voir comment votre territoire avait pu s'emparer de la marque « Tech&Bio » et la faire sienne dans un environnement ultra-marin, pour la première fois. Et je l'avoue, j'ai été très agréablement surpris ! Je pense qu'il s'agissait même du « rendez-vous » le plus fidèle à l'esprit d'origine du salon Tech&Bio. J'ai vu là un événement qui s'adressait à tous les agriculteurs, qui veillait à ne surtout pas opposer deux modèles.

Ce rendez-vous était-il également « techniquement » à la hauteur ?

Tout à fait et j'ai eu l'impression, à travers de multiples échanges, que cet événement était véritablement attendu localement. Ce rendez-vous est aussi venu souligner que les solutions testées par des agriculteurs biologiques peuvent le plus souvent être intégrées à des process conventionnels. Inversement, les agriculteurs conventionnels sont également source d'innovation, en matière d'irrigation par exemple.

Existe-t-il, en Nouvelle-Calédonie, des domaines d'excellence ?

Trois me viennent à l'esprit. La gestion de la matière organique ou comment enrichir les sols, comment performer en termes d'agroforesterie. J'ai vu à ce sujet de très belles expérimentations. Je pense aussi à des pratiques d'élevage particulièrement exemplaires quant à la rotation des prairies, à la gestion des parasites. Enfin, s'agissant du fourrage, l'association de légumineuses aux graminées est très encourageante. Une chose encore : le



marché du carbone. Le caractère extensif de l'élevage bovin calédonien doit lui permettre, demain, de jouer un rôle sur le marché du carbone ; c'est-à-dire d'être à même de procurer des revenus, modestes mais réguliers, du fait de ses pratiques vertueuses.

Et qu'en est-il en termes d'éventuels retards ?

Je pense que les efforts doivent porter, notamment, sur une réflexion commune avec les collectivités quant à l'alimentation locale. Il est nécessaire de pouvoir gérer différemment la commande publique en s'assurant, par exemple, que l'on n'importe pas des produits agricoles moins vertueux que ceux produits localement. La responsabilité des collectivités tient en premier lieu, ici comme en Métropole, aux cantines. À ce sujet, je crois qu'il est possible de transférer des méthodes que nous avons mises au point et qui ont montré leur

caractère opérationnel. Enfin, j'ai le sentiment qu'il est possible de faire mieux, via une concertation commune avec le réseau des Chambres d'agriculture France, quant à l'installation de jeunes agriculteurs.

Quelle suite possible à ce séjour ?

Avant cela, je souhaite remercier très chaleureusement la Chambre d'agriculture et de la pêche et tous les agriculteurs rencontrés pour la qualité extraordinaire de l'accueil qui nous a été réservé. Cela donne envie de revenir ! De manière pragmatique, nous avons pris rendez-vous dans quelques mois pour établir un plan d'action quant aux travaux que l'on souhaite initier avec la CAP-NC. Et j'essaierai également de faire passer des messages auprès de l'État pour souligner l'efficacité de l'outil « Chambre » localement, et ce afin de voir dans quelle mesure il est possible de dégager des moyens spécifiques via le Secrétariat d'État aux Outre-mer.

NEW!

ELEVAGE



**NOS ABREUVOIRS
100% MADE IN SOROCAL**
RÉSISTENT AUX U.V
SONT ÉQUIPÉS DE ROBINET FLOTTEUR
& D'UN BOUCHON DE VIDANGE.



300L



400L



**DEVIS
GRATUIT**



200L



SOROCAL

64 AV. BAIE DE KOUTIO - 5° ZONE
DUCOS • commercial@sorocal.nc

TÉL. 24 17 80
WWW.SOROCAL.NC



Nouméa
TEL. 28.74.50

Koné
TEL. 42.58.60



MARCONNET



Premier atelier régional des fermes de démonstration

Le premier atelier régional du réseau des fermes de démonstration, mis en place dans le cadre du programme PROTEGE, s'est tenu début octobre. Sa restitution a eu lieu le 6 octobre, à Nessadiou. Cette rencontre très attendue entre Polynésiens, Wallisiens et Futuniens, et Calédoniens a permis de revenir sur le chemin parcouru et d'échanger sur les résultats obtenus.



Pacific Community
Communauté du Pacifique

Le programme PROTEGE, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS), accompagne notamment la mise en place et l'animation d'un réseau de fermes de démonstration chez des agriculteurs en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna (PTOM) pour soutenir la transition agroécologique. Pour la première fois depuis le lancement du programme en 2018, ses participants ont pu se réunir en Nouvelle-Calédonie, du 2 au 8 octobre. Un vaste programme de rencontres et de visites a été mis en place avec, en point d'orgue, la restitution des échanges de l'atelier régional des fermes de démonstration, à Nessadiou.



Les trois délégations réunies pour la première fois.

© CAP-NC - MLC

UNE DYNAMIQUE PARTAGÉE

Parmi les points saillants qui ressortent de l'atelier, on notera d'abord que la dynamique insufflée par PROTEGE en Nouvelle-Calédonie est tout aussi prégnante dans les autres territoires. Loin d'un effet de mode, l'agroécologie est devenue une tendance de fond, confirmée notamment par le lancement d'un réseau similaire financé par l'Initiative Kiwa (lire l'encadré).

Pour Clément Gandet, qui coordonne le volet agriculture et foresterie de PROTEGE à la CPS, « la richesse des profils et la force du réseau sont aussi un point fort de cette rencontre. Cette diversité confirme que l'agroécologie est une façon de travailler qui se décline où que l'on soit et quelle que soit son activité, des grandes surfaces de maraîchage à l'agriculture familiale ».

FAIRE RAYONNER ET CONTINUER

On retiendra également les attentes des agriculteurs du réseau quant à la restitution de leurs apprentissages auprès de leurs collègues, au sein de leurs territoires. « Les fermes de démonstration ont vocation à devenir des supports de partage et de diffusion, confirme Clément Gandet. Cette notion d'essaimage sera le challenge du programme en 2023. »



La restitution des échanges s'est tenue en présence notamment du président des Chambres d'agriculture France, Sébastien Windsor, et du maire de Bourail, Patrick Robelin.

© CAP-NC - MLC



L'Initiative Kiwa, lancée par l'AFD en mars 2020, est le fruit d'un partenariat inédit impulsé par la France et l'Union européenne, qui rassemble également le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Elle vise à renforcer la résilience des écosystèmes, des économies et des communautés d'Océanie en accompagnant des projets centrés sur les solutions fondées sur la nature. Le projet POLFN (*Pacific Organic Learning Farmers Network*), soutenu par l'Initiative Kiwa, conduit naturellement au rapprochement des deux programmes. Ainsi, la délégation de POLFN comprenant des membres de Fidji, Samoa, Nauru et les Îles Salomon a participé à l'atelier régional des fermes de démonstration PROTEGE en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, sujet récurrent tout au long de la journée, l'après-PROTEGE suscite de nombreuses interrogations. Comment maintenir la dynamique ? Comment pérenniser cette cohésion ? Autant de questions qui révèlent combien le programme a parti-

ciper à rompre l'isolement en jetant les bases d'un réseau actif et solidaire, est indispensable pour aider les agriculteurs de la région à relever les défis auxquels ils doivent faire face et ceux, encore plus grands, à venir.

Témoignages



« Je retiens que les attentes identifiées dans les trois territoires sont les mêmes : le besoin d'un accompagnement, via une véritable politique agricole, et la nécessité de créer des liens pour unir nos forces et nos savoirs. Selon moi, l'agroécologie est un chemin d'avenir, car elle peut être une passerelle entre la dimension culturelle et coutumière océanienne et le capitalisme. Elle pourrait même être un modèle pour d'autres secteurs. C'est possible, sur un petit territoire comme le nôtre, de changer les pratiques agricoles et d'avoir un effet systémique sur la société. Je crois en cet engagement, tout comme l'ensemble des agriculteurs de PROTEGE, et nous agissons pour poursuivre dans la voie que ce programme a ouverte. »

GUILLAUME VAMA

délégation de Nouvelle-Calédonie



« Je suis apiculteur et pépiniériste aux Marquises et j'ai intégré PROTEGE en raison d'un problème de faune et de flore sur mon île, qui est lié au réchauffement climatique. Il y a clairement urgence à reboiser nos terres en plantant des arbres. Ce programme m'a beaucoup aidé à faire avancer mon projet de reboisement et, surtout, grâce à PROTEGE, je ne me sens plus seul. Désormais, nous sommes un groupe. Nous formons un réseau qui nous permet d'avancer, d'être plus forts. C'est donc un très grand plaisir pour moi d'être ici, auprès de mes frères de l'océan Pacifique. »

TUHUNA GEOFFREY SULPICE

délégation de Polynésie française



« Chez nous, en raison du Covid-19, PROTEGE a évolué moins vite. Mais nous avançons à notre rythme, notre réseau se tisse petit à petit et cet échange à travers le Pacifique nous aide beaucoup : merci pour cette opportunité. On a beaucoup appris, c'est très intéressant de partager, de découvrir la façon dont les Calédoniens et les Polynésiens travaillent et de voir le chemin qu'ils ont fait. Chez nous, à Wallis-et-Futuna, on a toujours travaillé de façon naturelle, on va continuer ainsi et essayer d'améliorer encore nos pratiques en nous appuyant à la fois sur celles de nos voisins et sur ce que la science peut nous apporter. »

MELESETE GATEHAU TUITAVAKE

délégation de Wallis-et-Futuna



➤ VISITES DE TERRAIN

Durant leur séjour calédonien, les délégations ont eu l'occasion de visiter, entre autres, les fermes thématiques de Mariana Mati (photo) à Moindou et de Bastien Piniero à Pouembout, et les fermes de démonstration de Stephen et

Benoît Moglia à Moindou et de Stéphane Soury-Lavergne à Pouembout. L'occasion d'impliquer les agriculteurs calédoniens qui participent à PROTEGE et de donner tout leur sens aux fermes de démonstration.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche - PROTEGE

Tél. : **93 52 75** - protege@cap-nc.nc - protege.spc.int/fr

L'apport de matière organique issue des déchets biodégradables dans les sols est capital : il permet d'améliorer leur fertilité, de développer les rendements agricoles et donc de mieux répondre aux besoins alimentaires des Calédoniens tout en défendant une agriculture respectueuse de son environnement. Recycler ces déchets contribue à favoriser l'économie circulaire pour une démarche de développement durable, enjeu essentiel pour la Nouvelle-Calédonie. Le secteur agricole a un rôle important à jouer en privilégiant, entre autres, l'utilisation des matières organiques produites localement et donc les circuits courts pour être moins dépendant des intrants importés.

Des initiatives - tests, études, expérimentations - se mettent en place au niveau des producteurs de déchet, transformateurs, collectivités et agriculteurs. En 2018, le cluster Valorga NC a justement été créé pour structurer et professionnaliser la filière en plein développement et valoriser le recyclage des déchets organiques du territoire afin de proposer aux agriculteurs des MO de qualité et en quantité suffisante. État des lieux.

La matière organique, source de vie des sols

Indispensable en agriculture, la MO améliore la structure et la fertilité des sols et fournit les éléments nutritifs nécessaires aux plantes. Zoom sur les bienfaits de l'utilisation de la MO.

La MO provient des déchets verts, de poisson, de boues de station d'épuration, de déjections animales d'élevage (lisier, fiente), de l'industrie agroalimentaire (déchets carnés, drêches, vinasse) ou de l'industrie (copeaux de scierie, carton). Elle peut aussi être présente sur l'exploitation agricole (résidus de culture, arbres, parcelles dédiées au paillage). Elle est valorisée en agriculture sous forme de compost, boues séchées, engrais ou amendement et contribue ainsi au développement de la vie des sols. Produite sur le territoire, elle favorise les circuits courts et valorise les déchets locaux. Et surtout, elle remplace avantageusement les engrais de synthèse qui, rappelons-le, coûtent cher et ont une efficacité limitée, en particulier sur le long terme.

LES BIENFAITS DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES SOLS

Les sols sont des milieux vivants : la MO, riche en éléments nutritifs, contribue à assurer leurs propriétés physiques, biologiques et chimiques pour les rendre plus fertiles. Elle améliore leur porosité en permettant une bonne pénétration de l'eau et de l'air, renforce leur résistance au compactage (ou tassement) et limite les phénomènes d'érosion. L'apport de MO permet d'augmenter

la capacité de stockage de l'eau et des éléments minéraux nécessaires aux cultures. Il concourt aussi à l'activité et à la nourriture d'une grande diversité d'organismes (vers de terre, biomasse microbienne). La MO régule le pH, s'associe à l'argile du sol et est minéralisée au cours d'un processus lent, appelé humification (transformation de matières végétales en humus).

LA MO PRODUITE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Depuis plusieurs années, producteurs de déchets biodégradables, transformateurs et agriculteurs ont pris conscience de l'importance de recycler les déchets et du besoin en MO des sols. Ils ont par exemple mis en place des tests de plateforme de compostage et de méthanisation, avec des analyses sur les processus techniques adaptés aux conditions locales, en particulier au lycée Michel-Rocard à Pouembout ou sur des exploitations. Arbofruits et Ecolife, qui commercialise des méthaniseurs Home Bio Gas utilisables à petite échelle, ont installé chez des petits producteurs cinq méthaniseurs, financés par l'Ademe et la province Nord. Par ailleurs, Valorga NC (voir encadré) a réalisé une étude pour la méthanisation de lisier qui s'est avérée peu pertinente. Le cluster accompagne aussi des plateformes de compostage existantes et des agriculteurs pour des essais de compost avec de nouvelles formules (nouveaux mélanges de déchets en entrée). Il conduit des essais d'épandage de produits organiques, comme les boues séchées à la station de la CAP-NC à Nessadiou dans le cadre de PROTEGE.

L'objectif étant d'obtenir une production suffisante de compost et de qualité (la labellisation est en cours) pour les agriculteurs.



➤ PRÉSENTATION DE VALORGA NC



Le cluster a vu le jour en septembre 2018 pour valoriser la MO produite localement et fédérer les acteurs de la filière. Il réunit une trentaine de membres issus des secteurs public et privé : producteurs et transformateurs de MO, gestionnaires de déchets, bureaux d'études, organisations professionnelles agricoles et agriculteurs.

Sa mission première : promouvoir la valorisation des MO grâce à des procédés de traitement de qualité et respectueux de l'environnement.

L'association est également chargée d'accompagner la professionnalisation de la filière, d'améliorer sa visibilité, de lancer de nouveaux projets, de mutualiser connaissances, techniques et pratiques.

Les principales actions du cluster :

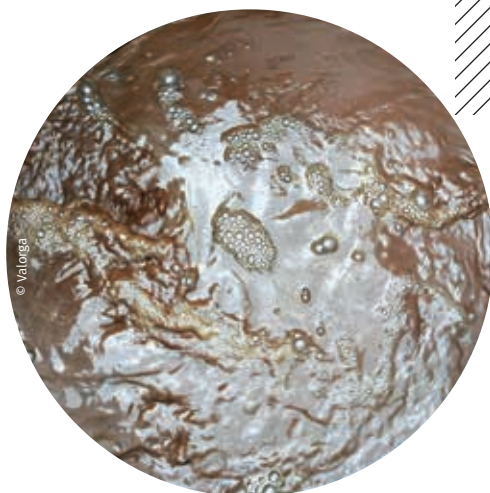
- > Développement et promotion d'un compost local de qualité, via la création de la marque Racines
- > Caractérisation des produits grâce à des campagnes d'analyses
- > Étude avec une plateforme de compostage privée pour analyser des lots de compost fini selon la provenance des déchets verts afin de comparer les taux en métaux
- > Prestation pour la CAP-NC dans le cadre de PROTEGE de la mise en œuvre de l'opération de gestion de la fertilité des sols
- > Étude sur la valorisation des MO : méthanisation, engrais organiques
- > Favoriser la mise en place d'une réglementation à l'échelle du territoire

Plus d'infos :

Valorga - Tél. : 97 18 30 - valorga.nc@gmail.com - [f Valorga NC](https://www.facebook.com/valorga.nc)

La vinasse, riche en potassium et en minéraux intéressants pour la nutrition des plantes et la biologie du sol, est utilisée par épandage et préconisée en arboriculture, culture vivrière, fourragère ou en prairie. La Distillerie du soleil à Mont-Dore la propose gracieusement aux agriculteurs.

**Contact : tél. 24 81 44
production@terredusud.nc**



➤ LES MATIÈRES ORGANIQUES DISPONIBLES EN CALÉDONIE

- > Broyat de déchets verts ;
- > Compost* de déchets verts, poisson, viande, industriels, papier, carton ;
- > Boues* brutes, chaulées ou séchées pour pâturage, parcelle de foin, pépinière, revégétalisation, foresterie (hors culture alimentaire) ;
- > Biostimulant de poisson liquide pour tout type d'agriculture en épandage ou en pulvérisation ;
- > Vinasse, déchet organique riche en potassium issu de la production de rhum ;
- > Farine de sang, valorisée en alimentation animale et engrais en Europe, à l'étude en Calédonie ;
- > Déchets de carton et de papier pour paillage ou compostage ;
- > Déjections animales (lisiers, fientes) essentiellement valorisées brutes.

Pour en savoir plus sur leur utilisation en agriculture, consultez les fiches techniques réalisées par la CAP-NC sur www.cap-nc.nc/publications/

*L'utilisation en agriculture peut être réglementée par les provinces (Codes de l'environnement et ICPE).

Retrouvez sur le site de la CAP-NC les fournisseurs de MO locaux pour la fertilisation agricole et les fournisseurs de matériel de transformation : www.cap-nc.nc/carte-des-essais-protège/

Les freins à lever

Pour valoriser le recyclage des déchets biodégradables et renforcer l'accès aux MO en Nouvelle-Calédonie, plusieurs freins sont encore à lever :

- > **mettre en place un modèle plus vertueux** que l'enfouissement en favorisant la valorisation des déchets biodégradables pour un volume de production annuel qui répond aux besoins des agriculteurs ;
- > **réglementer la filière de recyclage des MO** à l'échelle du territoire en prenant en compte les caractéristiques et les conditions locales, notamment en ce qui concerne les métaux lourds présents en abondance dans les sols ;
- > **valoriser la production locale de MO et les circuits courts** pour répondre aux difficultés d'approvisionnement d'intrants importés dont les coûts sont de plus en plus élevés ;
- > **informer et inciter les entreprises** à recycler leurs déchets biodégradables ;
- > **communiquer et sensibiliser les Calédoniens** à l'usage des MO et leurs bienfaits ;
- > **inciter les collectivités locales** compétentes à favoriser l'utilisation des MO en agriculture.



CMF & Ecobag collaborent directement avec des agriculteurs en leur fournissant gracieusement leurs chutes de carton et papier. Yann Soury-Lavergne, agriculteur à La Foa, les utilise soit en paillage, soit en compost.

Absence de réglementation pour les MO en Nouvelle-Calédonie

Il n'existe pas de législation à l'échelle du territoire qui prenne en compte les caractéristiques et les conditions locales de production des produits organiques, notamment pour distinguer le statut de déchet et celui de produit après transformation, ni de normes d'application obligatoires. Le traitement des sous-produits d'origine animale et l'alimentation animale, par exemple l'utilisation des larves de mouche soldat pour les poules, ne sont pas non plus réglementés.

Seuls, les plateformes de compostage et les épandages sont légiférés par le Code de l'environnement de chaque province en tant qu'ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement).

Il est urgent d'homogénéiser les réglementations provinciales existantes et de mettre en place une réglementation territoriale sur le volet sanitaire, en prenant en compte les spécificités locales pour rendre la MO accessible aux agriculteurs.

L'EXEMPLE DE LA FERME DE CAGNOLLE



En octobre, à l'occasion du rendez-vous Tech&Bio organisé par la CAP-NC avec la venue de Benoît Le Baube de la ferme de Cagnolles, Valorga a proposé une journée technique sur la valorisation des MO en agriculture. L'occasion pour les agriculteurs, producteurs et transformateurs d'échanger sur un modèle économique viable et durable en Nouvelle-Calédonie, en particulier sur la logistique et la gestion des déchets organiques impliquant tous les acteurs de la filière.

L'agriculteur a aussi partagé ses propres expériences et pratiques pour améliorer la structure et la fertilité des sols de son exploitation, via l'utilisation entre autres de compost et broyat. Les résultats obtenus sont bien présents : la MO des sols de sa ferme est passée de 1,4 % à 8,8 % en dix ans. À titre d'exemple, il doit apporter 100 tonnes de MO sèche pour augmenter de 1 % le taux de MO du sol.

Parmi les thématiques abordées :

- > favoriser les plantes mycorhizées qui accumulent moins de chrome toxique*, en complément de l'apport en MO, ce qui permet de diluer les métaux présents, de structurer le sol et d'activer la vie biologique.
- > Inciter les collectivités locales à participer à la valorisation des déchets biodégradables grâce à la redevance de la collecte des déchets pour rendre accessible le broyat et le compost de déchets verts, notamment aux agriculteurs.

* Source : Aura Pacifica 2022



Le séchage solaire des boues de station d'épuration permet de réduire les nuisances olfactives à l'épandage. Ici, utilisation d'un épandeur à engrais pour fertiliser une parcelle de foin.

© ESS

« J'ai acheté un lombricomposteur dans lequel je mets du compost pour les lombrics, et j'obtiens du lombrithé. D'autre part, je mélange du compost et de l'eau et après fermentation, j'en extraie le thé de compost que j'oxygène. Pour 20 kg de compost, on obtient 5 000 l de thé oxygéné ; ce qui revient à 1 000 F. Après dilution, j'utilise les différents thés en fertirrigation ou aspersion sur mon exploitation maraîchère tous les jours. Depuis trois ans, je n'utilise quasiment que ça : résultat, j'ai diminué par 4 ma consommation d'engrais. C'est très bénéfique, car les éléments nutritifs sont immédiatement assimilables par la plante pour un coût minimum. Ceci dit, ma production est propre au contexte de mon exploitation et ne fonctionnera pas forcément ailleurs. J'ai dû travailler plusieurs années sur les mélanges avant d'obtenir ces rendements. »

ÉRIC LOZACH,
maraîchage à Boulouparis

« Nos entreprises fabriquent des emballages en carton ondulé et en papier. Nous mettons à disposition des agriculteurs les chutes qui peuvent être utilisées pour le paillage ou être broyées et compostées. Nous allons bientôt nous équiper d'un broyeur pour optimiser le stockage en big bag et faciliter le transport. Nous voulons aussi nous améliorer dans nos pratiques : par exemple, bien enlever les morceaux de film étirable. Les employés ont dû changer leur façon de travailler et consacrent plus de temps au tri, au conditionnement, au chargement et à l'évacuation. Ce changement de pratique est possible, car il est compensé par une baisse des charges concernant l'évacuation et l'enfouissement à la déchèterie. Nous continuons à chercher des techniques, notamment sur la logistique, pour améliorer les opérations pour nous, en interne, mais aussi pour les agriculteurs désireux de s'approvisionner gratuitement : nous travaillons d'ailleurs avec eux sur cet axe. »

TYPHEN LOCKER,
CMF & Ecobag

« À Nessadiou, en début d'année, nous avons lancé dans le cadre de PROTEGE des essais de production fourragère sur deux parcelles divisées en quatre : une sans apport, une avec engrais de synthèse, une avec boues séchées et une avec engrais organiques. Malheureusement le climat et la pluie ne nous ont pas aidés pour préparer les sols convenablement et les résultats n'ont pas été significatifs ! Aussi, fin novembre, nous avons relancé l'expérience dans exactement les mêmes conditions. Si tout va bien, on pourra faire la coupe courant février pour mesurer et comparer les récoltes de matière sèche par parcelle. On partagera les résultats avec l'exploitation Agrical Ballande qui vient de réaliser les mêmes essais. »

ALEXANDRE ÉTUVÉ,
pôle animal de la CAP-NC

Jérôme et Nadine Moglia, agriculteurs et éleveurs à Voh, utilisent le lisier de la porcherie, riche en éléments fertilisants et en MO, pour fertiliser environ 25 % de la production maraîchère. Une autre partie du lisier est épandue sur l'exploitation familiale consacrée à l'élevage bovin. Depuis trois ans, Nadine gère l'élevage de porcs ; Jérôme a pu alors s'investir pleinement dans l'agriculture et réaliser des essais avec le lisier. Cette pratique de valorisation des MO montre tout l'intérêt que éleveurs et agriculteurs auraient à collaborer pour améliorer la fertilisation des sols.



© CAP-NC

Mutualiser les données sur les matières organiques



PROTEGE
PROJET RÉGIONAL OcéANien DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Le projet Carb'Agro estime le stock de carbone organique en fonction des différents types de sol. Ce qui n'avait encore jamais été réalisé en Nouvelle-Calédonie. Les résultats définitifs seront communiqués au 1^{er} trimestre 2023.

Dans le cadre de PROTEGE, Valorga a été chargé par la Chambre d'agriculture et de la pêche d'animer un groupe de travail sur la mutualisation des analyses de produits organiques et des sols et la mise en place d'une base de données.

Lors de cette mission, les groupes de travail ont dans un premier temps identifié quels étaient les paramètres les plus récurrents sur les besoins en analyse des matières organiques et des sols. Il en est ressorti la pertinence de mutualiser les commandes pour bénéficier de meilleurs tarifs et faciliter la centralisation des résultats obtenus dans une base de données accessible à tous les partenaires.

CARB'AGRO, UN EXEMPLE AU NIVEAU TERRITORIAL

Le projet vise à mesurer le bilan carbone de l'élevage bovin en quantifiant les émissions des gaz à effet de serre (GES) des animaux et le stockage du carbone dans les sols agricoles. C'est l'exemple typique de l'intérêt d'une base de données mutualisée à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Sans l'existence de cet outil, il a donc fallu mettre en place une convention avec la province

Sud pour obtenir les données d'Agribase, qui centralise l'information de 900 exploitations agricoles, en complément des analyses réalisées par le dock des engrais de la CAP-NC dans le cadre de PROTEGE. Et juste une partie d'entre elles ont pu être utilisées en raison de l'absence de géolocalisation pour la plupart.

DES RÉSULTATS À MUTUALISER ET À PARTAGER

Grâce à l'accès aux données de la CAP-NC et de la province Sud, Carb'Agro a permis :

- > D'exploiter 104 analyses réalisées sur six types de sol ;
- > D'estimer le stock de carbone organique des sols sur une profondeur de 0 à 20 cm : soit en moyenne 56 tonnes de carbone par hectare tous sols confondus avec une variation entre 42 t/ha pour les ferrasols/plinthosols et 69 t/ha pour les acrisols ;
- > De constater un écart type important, ce qui nécessite de poursuivre le travail avec d'autres analyses de sol géolocalisées. Ces dernières ne sont pas encore disponibles...

Aussi, la création d'une base de données rassemblant les différentes analyses réalisées, intégrant la géolocalisation et toutes les informations recueillies, permettrait à l'ensemble des partenaires territoriaux de bénéficier d'un outil essentiel au service de l'agriculture et de son développement.

Carb'Agro est financé par l'Agence calédonienne de l'énergie et l'Ademe dans le cadre de PROTEGE. Onze élevages bénéficient d'un diagnostic carbone, avec le soutien technique du pôle élevage et du service développement durable de la CAP-NC, en partenariat avec l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et Solagro (association au service des transitions énergétique, climatique, agroécologique et alimentaire).

Pour en savoir plus :
Chambre d'agriculture et de la pêche
Aurélien Gaigé : tél. 75 51 86
Pour consulter la présentation du projet Carb'Agro
(octobre 2022), rendez-vous sur cap-nc.nc

agence
calédonienne
de l'énergie



CAMPAGNE D'ANALYSE DE SOL

INSCRIPTIONS

Inscriptions lancées et valables
jusqu'au 27 janvier 2023 !

Plusieurs options sont à votre disposition :

	Carte agricole	Autres
▶ Complète Échantillonnage + Analyse + interprétation	34 000 F	38 000 F
▶ Analyse + interprétation	23 000 F	25 000 F
▶ Échantillonnage + Analyse	23 000 F	26 000 F
▶ Interprétation	11 000 F	12 000 F
▶ Envoi + Analyse	12 000 F	13 000 F

Les prélèvements
seront effectués par
les techniciens CAP-NC
du 6 au 17 février.

! Votre facture devra être réglée avant la prestation.

Vous souhaitez prélever vous-même vos échantillons ?

Déposez-les dans une des antennes de la Chambre d'agriculture et de la pêche ou au dock des engrais,
avant le 15 février.



Renseignements :
25 96 45 • engrais@cap-nc.nc

LA PROVINCE SUD PUBLIE SON GUIDE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DURABLE



L'exploitation agricole durable :

« Une exploitation agricole durable est une exploitation agricole viable, vivable, transmissible et reproductible inscrivant son développement dans une démarche responsable sur le plan environnemental, sociétal et économique.

Cette démarche renvoie au choix de

l'agriculteur, quant aux effets de ses activités et de ses modes de production, sur le développement et la qualité de vie des parties prenantes ancrées sur son territoire ainsi qu'à sa contribution à des enjeux globaux sociétaux non localisés (lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, etc.).

Son développement s'appuie sur cinq propriétés : capacité productive et reproductrice de biens et services, robustesse, ancrage territorial, autonomie et responsabilité globale. »

Zahm et al., 2015. Innovations Agronomiques 46 (2015), 105-125

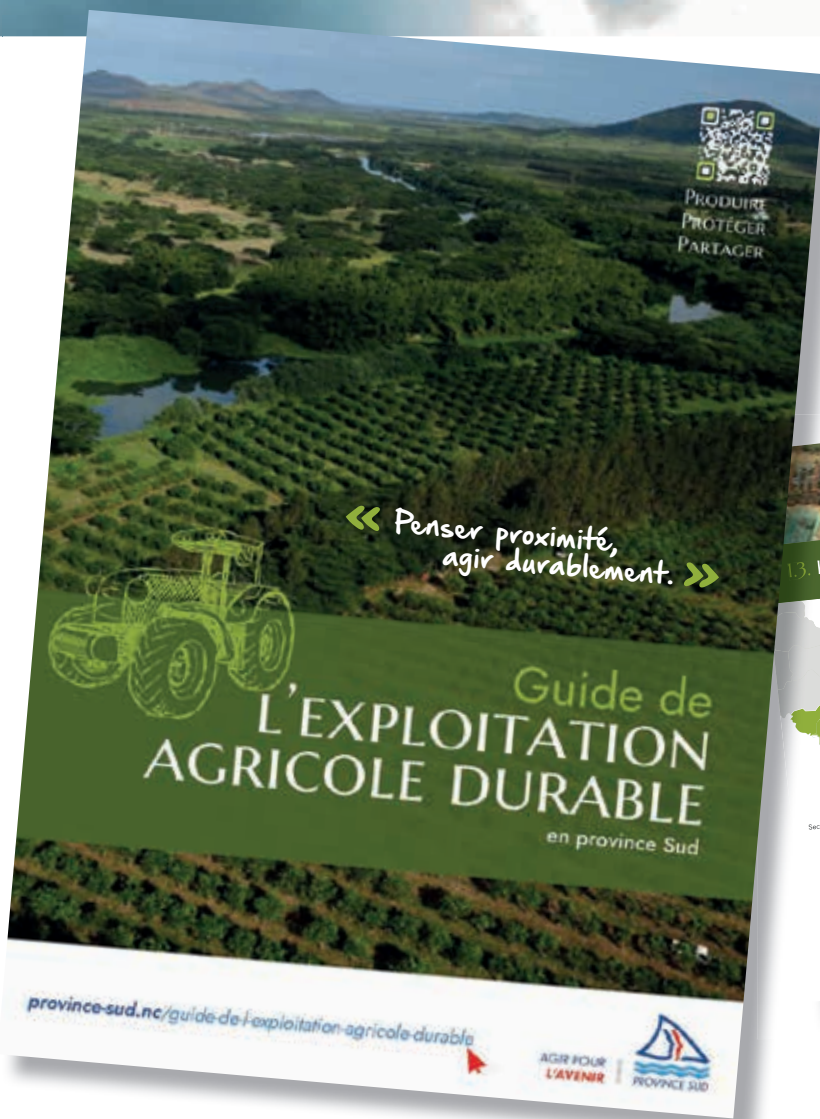
Le mot du 1^{er} vice-président de la province Sud (Philippe BLAISE) :

« Aujourd'hui, l'agriculture est à la croisée des chemins. Élément essentiel de notre propre sécurité alimentaire, elle ne peut pas faire l'économie d'une évolution sociale, structurelle et technologique. Les hommes et les femmes, agriculteurs doivent pouvoir toujours être accompagnés,

suivis, conseillés et aidés pour une agriculture plus responsable de son milieu, plus performante et mieux intégrée dans son territoire. »

La province Sud concourt depuis toujours à la modernisation et à la professionnalisation des agriculteurs

que ce soit par des conseils techniques, des aides financières, de la formation, des événements et de l'accompagnement des acteurs de toute la filière agricole dans l'objectif d'avoir une production locale de qualité, performante et qui gagne des parts de marché.



Consciente des enjeux sociétaux du monde actuel, la collectivité a entrepris depuis plusieurs années la refonte de ses services techniques et du code de ses aides agricoles s'inscrivant dans une politique d'agriculture soutenable et rentable. Ainsi le choix de plus de proximité pour plus d'efficacité dans l'accompagnement des agriculteurs a permis un maillage plus fin des bassins de productions agricoles pour une présence et une réactivité meilleure auprès des acteurs locaux. De plus, une stratégie de développement encourageant les projets agricoles plus respectueux de l'environnement (agriculture biologique, agriculture responsable) les investissements mutualisés (coopératives), la résilience des entreprises face aux aléas climatiques (sécheresse, inondations) a été définie et appuyé en faisant évoluer le

dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale (DISP-PAP).

Issue de la fusion entre les anciennes directions de l'environnement (DENV) et du développement rural (DDR), la Direction du Développement Durable des Territoires (DDDT) a été créée en janvier 2020 afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement des territoires (notamment économique et d'aménagement) en assurant la transition agro-écologique, la protection et la valorisation des patrimoines naturels et des espaces. Elle a une devise que ses équipes mettent en œuvre au quotidien auprès des usagers : « Penser proximité, agir durablement ».

Afin de mieux faire connaître ses ambitions, ses objectifs, et ses dispositifs la DDDT a édité un guide de l'explo-

itation agricole durable, document à la fois de présentation, de définitions et d'informations à l'intention des professionnels de l'agriculture. Il regroupe les aides au soutien du secteur agricole et la réglementation environnementale en vigueur en province Sud.



Les assises de la pêche : bilan et perspectives

Les assises de la pêche, qui se sont déroulées à La Foa les 15 et 16 novembre, ont permis à l'ensemble des acteurs de définir des orientations stratégiques au niveau du territoire et de déterminer un plan d'action pour les dix prochaines années.



Près de 200 acteurs de la pêche professionnelle se sont retrouvés au centre socio-culturel de La Foa pour définir ensemble les orientations de leur activité.

La réussite des assises de la pêche réside sans nul doute dans son organisation et dans sa préparation en amont. Les réflexions ont été menées en cinq ateliers pour la pêche hauturière et en quatre groupes de travail pour la pêche côtière depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Durant ces deux jours, 200 acteurs, élus, professionnels, services techniques et chercheurs ont pu échanger sur la base de documents préparatoires et sur des thématiques comme les enjeux sociaux des filières, leur développement économique, la gestion durable de la ressource et des activités de la filière hauturière, le cadre réglementaire d'exercice de la profession... « Ces assises, souligne Denis Labiau, responsable du pôle pêche à la Chambre d'agriculture et de la pêche, permettent de rendre visible tout le travail qui a été fait en amont, et même toutes les actions qui ont été menées depuis plusieurs années. » En effet, depuis les premières assises de la pêche en 2007, ces sujets ont été plus qu'abordés : ils ont donné lieu à des actions concrètes comme la création de la fédération et des associations représentatives, le statut de patron pêcheur,

la prise en compte de l'environnement et plus récemment, depuis un an, l'intégration des pêcheurs à la CAP-NC.

UN SCHÉMA DIRECTEUR ET UN CONTRAT CADRE POUR PÉRENNISER LA FILIÈRE

« Aujourd'hui, poursuit Denis Labiau, dans cette continuité et ensemble, nous devons aller plus loin. Il s'agit de tracer une vision commune pour les deux secteurs. Pour la pêche hauturière, cela prendra certainement la forme d'un schéma directeur, et pour la pêche côtière un document stratégique cadre est à définir avec les autorités compétentes, c'est-à-dire les provinces. Ces organes permettront de poursuivre la structuration et la professionnalisation engagées depuis 15 ans, mais aussi de pérenniser certains métiers de la pêche et d'assurer un service de qualité. » En d'autres mots, les pêcheurs doivent pouvoir vivre de leur pêche et fournir des poissons de qualité à la population tout au long de l'année, en s'assurant de la gestion des ressources. « C'est une force de la Nouvelle-Calédonie, d'avoir toutes ces ressources dans un contexte actuel d'auto-

► Les dates-clés

2007 : Premières assises de la pêche et création des fédérations des pêcheurs professionnels et des associations des pêcheurs

2009 : Création de la Confédération des pêcheurs

2013 : Label Pêche responsable pour la pêche hauturière

2019 : Label Pêche responsable pour la pêche côtière

2020 : Statut juridique pour les patrons de pêche

2021 : affiliation du secteur pêche à la Chambre d'agriculture, devenue Chambre d'agriculture et de la pêche (CAP-NC)

2022 : Deuxièmes assises de la pêche et premiers élus représentant le secteur à la CAP-NC



Des ateliers sur plusieurs thématiques ont été organisés pour faire remonter les besoins et finaliser le schéma directeur.

suffisance. » D'où l'importance de gérer les stocks sur l'ensemble du territoire et pour toutes les pêches. « Il faut centraliser les produits de la pêche, au sein d'une structure capable de gérer la production et les excédents. »

Le schéma directeur, ou plan stratégique, permet donc de définir les orientations et les actions au vu des enjeux de la filière. Les actions à mener sont prises en charge par les différents acteurs institutionnels (État, gouvernement, provinces), les organisations professionnelles et différentes structures (Adecal-Technople, Communauté du Pacifique, Observatoire de la pêche, Institut de recherche pour le développement...)

TROIS ORIENTATIONS POTENTIELLES POUR LA CAP-NC

En ce qui concerne la Chambre, son action serait déclinée sur la base des axes du schéma directeur hauturier et du contrat cadre pour la pêche côtière et sur un ensemble de missions, pour lesquelles les acteurs de la filière doivent arbitrer. Elle pourrait être amenée plus particulièrement à orienter son action en faveur de la

valorisation et la commercialisation des produits de la mer, la gestion durable de la ressource et l'optimisation des équipements et des infrastructures, sous réserve de validation par l'ensemble des acteurs et des décisions de ses élus.

► **Pour ce qui est de la valorisation et la commercialisation** : plusieurs actions ont été proposées lors des assises de la pêche professionnelle, comme la mise en place d'infrastructures dédiées, l'intégration des structures régionales existantes avec une organisation de la mise en marché, le stockage tampon, la transformation et la conservation pour maîtriser le report de consommation et garantir une régularité d'approvisionnement du marché, y compris par un mix-produits en particulier pour les espèces récifo-lagonaires. « Il est également important, précise Denis Labiau, de favoriser les circuits courts, les ventes régionales et de développer les signes de qualité pour améliorer la valeur ajoutée des pêches et des produits manufacturés. Il faut sortir d'une logique purement quantitative pour un objectif de gestion durable de la ressource. »

► **Pour la gestion durable de la ressource** : elle doit s'appuyer sur une réglementation mieux appliquée, harmonisée sur le terri-

toire, intégrant la spécificité des réglementations coutumières. Cette gestion passe aussi par le développement de collecte de données : « la maîtrise de la pression de pêche par la mise en place de quotas sur les espèces clés, par le suivi scientifique, par des techniques à bas coût au service de tous comme des déclarations volontaires des pêcheurs non professionnels (via des applications numériques), des collectes systématiques lors d'événements (foires, marchés, fêtes) ».

► **Pour l'optimisation des équipements et des infrastructures** : l'objectif est la mutualisation pour l'avitaillement, l'armement des navires et les prestations de services (maintenance, réparation), appuyée sur une réglementation concernant la sécurité des navires et ce, adaptée au contexte local.

Au-delà de ces enjeux, toutes les priorités définies par le schéma directeur hauturier et le contrat cadre côtier et leurs plans d'action respectifs ont un fil conducteur : la pérennisation, tant des métiers que de la ressource. « On sera jugé pour notre action, conclut Denis Labiau. Pêcher moins lorsque cela s'avère nécessaire, pêcher mieux, sécuriser les emplois et le marché. »

Pour tout renseignement
Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie
Pôle pêche
Tél. : 24 31 60 / 72 64 26
polepeche@cap-nc.nc

Les assises de la pêche ont été organisées par la Chambre d'agriculture et de la pêche, en partenariat avec la CPS (projet PROTEGE) et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.



Pacific Community
Communauté du Pacifique

EN
BREF

À propos de la charte bovine 2.0



C'est à l'occasion de la cérémonie d'anniversaire des 40 ans de l'Upa bovine que la nouvelle charte bovine a été signée par les partenaires de la filière présents à Port-Laguerre, le 4 novembre dernier. Transition agroécologique, adaptation aux changements techniques, sociétaux et climatiques, besoin de couvrir tous les types de marché - du détail à la transformation, tout en valorisant les savoir-faire et en préservant l'exceptionnelle nature de la Nouvelle-Calédonie. Les défis pour les prochaines années ne manquent pas !

Pour rappel, le document cadre de la charte réunit la synthèse des réflexions conduites par l'ensemble des partenaires de la filière bovine à l'issue d'un bilan de la première charte (2012-2020) et d'un audit réalisé par l'Institut de l'élevage (Idele) auprès de tous les acteurs entre novembre 2020 et novembre 2021. Cette charte, dite 2.0, établit un état des lieux, définit les objectifs partagés et précise le cadre méthodologique pour porter les travaux au bénéfice de toute la filière (leviers d'action, ressources et moyens humains).

Pour en savoir +

Charte bovine de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 44 52 45 - poleanimal@cap-nc.nc - www.cap-nc.nc

Étude sur la résistance aux parasites digestifs du Dorper

L'UCS (Upa calédonienne sélection), l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) et la province Sud viennent de finaliser une étude portant sur la résistance génétique des moutons de race Dorper aux parasites digestifs. Cette étude a été réalisée en partenariat avec l'Institut national de la recherche agronomique, grâce à un financement de l'Agence rurale. L'Inrae a étudié les résultats de 1 328 analyses parasitaires, réalisées par l'IAC entre 2011 et 2021 sur les animaux de la station zootechnique de la province Sud, et la généalogie de ces animaux. Les résultats obtenus indiquent que la résistance aux parasites digestifs est un caractère héréditaire sur lequel il est donc possible de sélectionner les animaux.

Cette étude ouvre la voie à l'indexation des moutons sur ce critère pour sélectionner les reproducteurs les plus résistants aux parasites afin de réduire l'usage des vermifuges.

Pour consulter le rapport, rendez-vous sur le site de l'UCS : ucs.nc/rapportparasitismeovin2022/



WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole !
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



GAMMES DÉDIÉES AUX AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS



Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole



TEL : 28.48.23 | WWW.ESQ.NC

4, RUE EINSTEIN - BP 3748 - 98846 NOUMEA



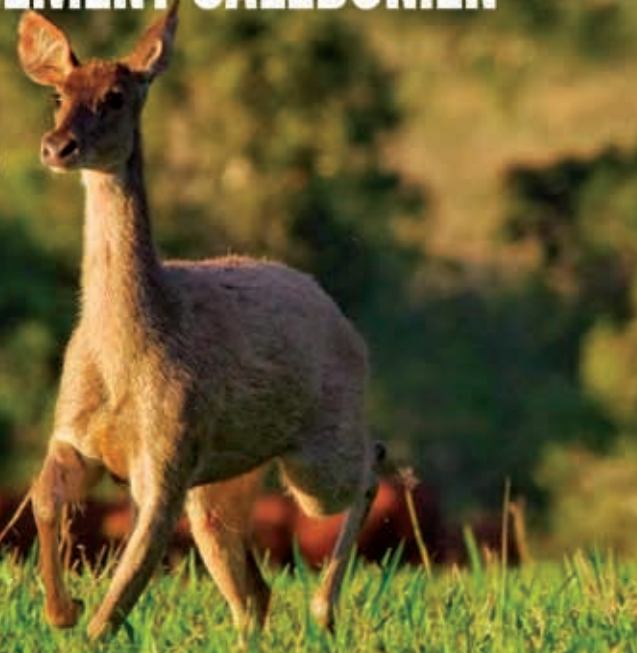
SERVICE NATURE ENVIRONNEMENT CALEDONIEN

RÉGULATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
CHASSE ET PIÉGEAGE
AMÉNAGEMENT/ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS
INTERVENTION A DES FINS SCIENTIFIQUE

✉ snecnc@gmail.com

☎ 95 11 44

QR code <http://www.snec-nc.com/>





L'herbe et la vache, parties d'un tout

Le monde de l'élevage bovin calédonien, 100 % extensif et à l'herbe, souligne depuis quelques années la nécessité de répondre au principal enjeu pour les professionnels et priorité phare de la charte bovine : une meilleure gestion des ressources fourragères et de l'alimentation des animaux.

Revenons sur deux principes clés sur lesquels la Chambre d'agriculture et de la pêche (CAP-NC) et ses partenaires travaillent, dans le cadre du programme PROTEGE.

« On est ce que l'on mange. » Si l'adage est bien connu pour les humains, il s'applique aussi aux ruminants. La santé et la performance des troupeaux dépendent de la qualité de leur alimentation. La plante et l'eau consommées apportent-elles les nutriments et l'hydratation nécessaires à l'animal ? Si l'on se penche sur les qualités

nutritionnelles de la plante, à ses différents stades de croissance, et de l'eau, on s'intéresse alors à la qualité du sol. Un triptyque se dégage donc, sol-plante-animal, qui peut permettre à l'éleveur, sur la base d'analyses terrain et de pratiques faciles à mettre en œuvre, d'améliorer sa production et sa durabilité.

Le pâturage éthique

Le pâturage éthique s'attache à la notion de santé et de bien-être alimentaire des animaux dans leur environnement quotidien, ce qui impacte directement leur croissance, leur résistance à la maladie, leurs performances... Yoann Kerhouas, ingénieur conseil à la CAP-NC, a suivi pendant plus d'un an les pratiques d'élevage de dix fermes PROTEGE, soit près de 750 bovins sur 3 500 hectares de la Grande Terre. Il s'est intéressé plus particulièrement aux pratiques de rotation, à la quantité et la qualité de l'herbe à disposition dans les paddocks, « en réalisant chaque mois des mesures sur l'eau, le sol, l'herbe et les bouses ». Des analyses qui lui permettent de définir les éventuels excès et carences à traiter dans l'environnement de l'animal pour arriver au meilleur équilibre entre la nourriture à disposition et les besoins du bétail.

Lorsque les mesures laissent entrevoir un système déséquilibré (qui a, de plus, tendance à s'autoentretenir), on peut envisager, à court terme, de le corriger par des compléments pour aider l'animal à équilibrer sa ration et, à long terme, par des actions correctives sur les sols.

EN PERSPECTIVE : LA VENUE D'UN EXPERT EN 2023 ET UN SERVICE AUX ÉLEVEURS

Sur la base de cette approche globale, déjà introduite l'an dernier auprès des éleveurs (très réceptifs) par un vétérinaire de 5mVet, cabinet vétérinaire spécialisé, la méthode va être développée sur le territoire, avec la possibilité de réaliser soi-même ces mesures faciles sur le terrain. « La

Que nous apprennent les mesures réalisées sur l'eau, le sol, les plantes et les excréments ?	
pH et conductivité (densité en minéraux) de l'eau idéal : pH légèrement acide	Les études ont démontré que l'eau a tendance à être trop basique sur le territoire, tandis que son apport en minéraux est globalement satisfaisant.
pH du sol idéal : 6,5 - 6,8	Les résultats sont plutôt satisfaisants. L'acidité du sol entraîne un déficit en calcaire et magnésium qui pousse les plantes à absorber les métaux du sol, provoquant une souffrance chronique pour le bétail. Trop basique au contraire, le sol présente des carences en minéraux.
pH des plantes idéal : 6,4 - 6,6	Si une bonne partie des plantes testées ont obtenu des résultats satisfaisants, la majorité est trop acide. À la clé, un risque pour le bétail. Ex : les mycotoxines se développent et une fois ingérées par l'animal, elles représentent un risque sanitaire, d'avortement par exemple. À l'inverse, une plante trop basique entraîne des carences et une sensibilité aux bactéries et aux insectes.
Teneur en sucres (énergie) et en protéines des plantes 1 % sucre (énergie) = 100 PPM de nitrate (protéines)	Un certain nombre d'analyses montre un régime déséquilibré. Pour préserver l'équilibre énergie/protéines, auquel les vaches sont très sensibles, l'éleveur peut compléter la ration à court terme, puis travailler sur la qualité du sol pour le moyen terme.
Teneur en potassium des plantes	Ce macroélément intervient dans la mobilité de l'eau dans les cellules. Il faut couvrir les besoins des animaux en potassium, mais un excès peut entraîner des difficultés lors du vêlage.
Teneur en sodium des plantes	De manière générale, le sol calédonien présente trop de sodium, ce qui induit une mauvaise gestion de l'eau chez la plante.
pH et oxydoréduction des excréments (équilibre alimentaire)	Les analyses réalisées à Nessadiou sur le troupeau de taurillons conduit en pâturage tournant dynamique ont montré des résultats encore optimisables, malgré les bonnes performances des animaux.

montée en compétence se poursuit, avec trois formations proposées aux éleveurs, vétérinaires et techniciens en avril prochain par l'expert de 5mVet, qui en profitera pour auditer quatre exploitations du réseau de fermes PROTEGE (observations, mesures, préconisations). À terme, la CAP-NC aimerait développer un projet de service à la filière sur cette thématique : développement des compétences chez les intervenants, appui technique, communication, formations... »

➤ Élevage de ruminants : les 5 piliers de l'approche globale

- L'hydratation
- La nutrition (énergie et protéines)
- L'intégrité physique (un corps en bon état)
- L'environnement des animaux (conditions d'habitat, absence de pollutions...)
- Le bien-être physiologique (animaux non stressés)



© CAP-NC

Le pâturage tournant dynamique

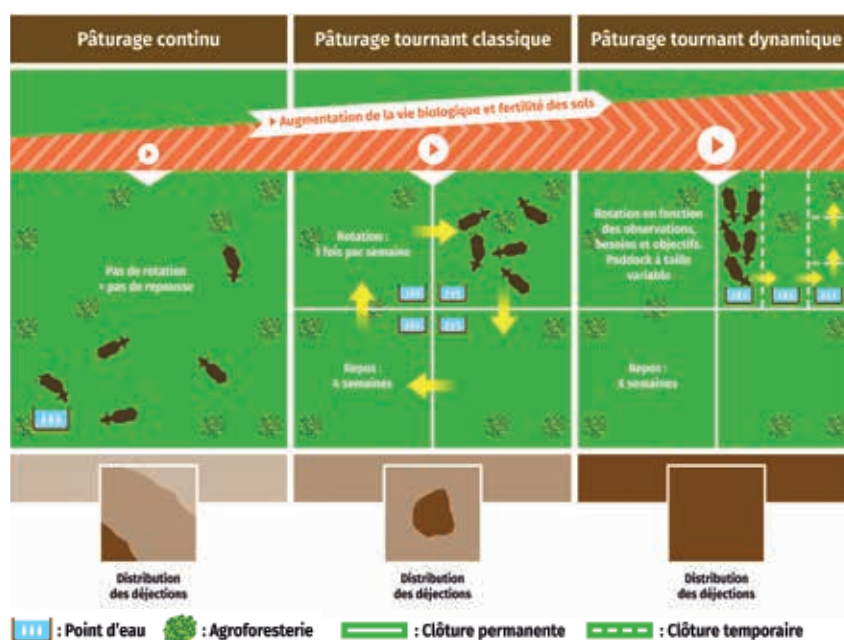
La station d'élevage de Nessadiou teste actuellement le pâturage tournant dynamique, en conditions subtropicales. Décrit et expliqué en 1957 par l'agronome André Voisin dans *La Productivité de l'herbe*, ce mode de gestion vise à valoriser au mieux l'herbe afin de gagner en autonomie fourragère, tout en optimisant les performances des animaux.

UNE TECHNIQUE ANCESTRALE

Le concept : des règles simples de rotation du pâturage qui permettent d'équilibrer la relation vache-herbe pour arriver à un état qu'on pourrait qualifier de gagnant-gagnant. Il s'agit de reproduire, sous le pilotage de l'éleveur, le système des grands troupeaux migrateurs qui se déplacent en groupe compact et toujours en mouvement. Ce parcours « en marche avant » offre au bétail une herbe au meilleur stade de développement et non souillée et permet aux plantes de repousser convenablement avant que le troupeau ne repasse sur la parcelle. L'absence de surpâturage permet à la plante de garder un enracinement puissant et profond et limite la compaction des sols.

UNE ROTATION TOUS LES UN À TROIS JOURS

Afin de favoriser la repousse de l'herbe, la surface et la durée de pâturage sont réduites : « 150 vaches, sur la surface d'un terrain de foot, pendant une journée ».



On évite de cette manière le surpâturage ou le pâturage sélectif. L'éleveur pilote la rotation tous les un à trois jours, en observant l'état de l'herbe (quantité et qualité) dans les différents paddocks, qu'il délimite grâce à des clôtures temporaires et des abreuvoirs mobiles.

Outre les bénéfices nutritionnels et de planification de gestion de la ressource, cette organisation permet de renforcer la docilité des bêtes et leur motivation à se déplacer. « En leur donnant ce qu'il y a

de meilleur, on retrouve des performances idéales. De plus, l'éleveur peut mieux se projeter sur la gestion de ses ressources fourragères pour la saison sèche et mettre à profit les surfaces non utilisées en saison des pluies pour reposer le sol, faire du foin ou se diversifier via une grande culture », souligne Yoann Kerhouas.

« De l'équilibre du sol, dépend l'équilibre de la plante, de l'animal et de l'homme. »

André Voisin, *Sol, herbe et cancer*

Les 3 clés du pâturage tournant dynamique (André Voisin)

- 1 Un temps de repos de la plante suffisant entre deux cisaillements successifs par la dent de l'animal ;
- 2 Un temps court d'occupation de la parcelle, qui permet à la plante d'être cisailée une seule fois avant que les animaux quittent cet espace ;
- 3 Une quantité élevée d'herbe, de la meilleure qualité possible, pour répondre aux besoins alimentaires de l'animal les plus élevés.

**EN
BREF**

Vigilance sur le rhinocéros du cocotier

Le 17 novembre, la Davar a informé d'une première **détection du ravageur des cocotiers**, *Oryctes rhinoceros*, dans un piège sentinelle au nord de La Foa, à Fonwhary. La surveillance et les prospections des secteurs nouvellement touchés se poursuivent et font l'objet d'une vigilance particulière de la part des agents du Sivap et de la CAP-NC, chargée de la surveillance. De nouveaux pièges ont été mis en place pour surveiller l'évolution du ravageur et des réunions d'information technique ont été organisées avec les professionnels et en province Nord pour sensibiliser la population.

Pour toute information sur la prévention, les mesures de biosécurité et de la gestion d'*Oryctes*, consultez le site de la Davar :
davar.gouv.nc/le-rhinoceros-du-cocotier-oryctes-rhinoceros



© CAP-NC - N. HUGO

L'horticulture pour tous

Les zingibérales



© DR

Très présentes dans les jardins calédoniens, cet ordre de plantes ornementales est cultivé notamment pour les imposantes floraisons pendant la saison chaude. Les fleurs ornent souvent les tables et sont utilisées comme décoration pour les fêtes de fin d'année. Elles ont en plus la particularité d'avoir une durée de vie assez longue, mêmes coupées. Les cinq genres les plus courants :

- *Heliconia* (balisier), caractérisé par de multiples formes ;
- *Strelitzia* (oiseau du paradis) en blanc et noir ou orange et bleu, il plaît à tout le monde ;
- *Alpinia* (larmes de la vierge) au feuillage souvent panaché qui relève la délicatesse des fleurs blanches ;
- *Etilingera* (rose de porcelaine), incontournable dans les bouquets locaux ;
- *Zingiber* (gingembres et amomes), plus discrets et moins réputés mais avec un vrai potentiel.

N'hésitez pas à sillonner les routes pour retrouver ces plantes dans les marchés locaux ! La plupart des pépiniéristes en proposent plusieurs genres.

CATALOGUE ILLUSTRÉ DES CHRYSOMÈLES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

L'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), en partenariat avec la Société d'entomologie de Nouvelle-Calédonie, a édité le premier catalogue qui rassemble les informations concernant les chrysomèles avec, pour chaque espèce : le nom scientifique, la description, la répartition géographique, des dessins et des photographies. Sur les 264 espèces présentées, 211, soit 92 %, sont endémiques. Le chercheur Christian Mille, co-auteur de l'ouvrage avec Pierre Jolivet, est spécialiste en entomologie agricole à l'IAC, notamment sur la lutte intégrée contre les ravageurs de culture.

Pour acheter le catalogue, rendez-vous sur caledolives.nc



➤ INFO PRATIQUE

Le GDS-V de la Chambre d'agriculture et de la pêche vous informe sur les dernières actualités et nouveautés réglementaires sur les PPUA (produits phytopharmaceutiques à usage agricole), via ses deux publications numériques : le *PPUA Info* et le *BSV*. La santé et le suivi des cultures végétales sont essentiels pour garantir une bonne productivité. Tous les mois, recevez dans votre boîte mail le *PPUA Info* et le *BSV* et parcourez en un clic l'actualité 100 % locale !

Pour vous abonner,
tél. : 24 31 60
gds-v@canc.nc

GDS-V
Groupe de Défense Sanitaire Végétale
CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Nouvelle-Calédonie

Pour consulter les publications
en ligne, rendez-vous sur
cap-nc.nc/publications/

INFORMATION DU DOCK DES ENGRAIS

Les conditions générales de vente du dock des engrais ont évolué :

- pour les commandes spéciales : l'acompte est de 2 % à verser lors de la commande hors subvention. Les agriculteurs ont 15 jours pour venir récupérer leurs commandes après envoi du bon de commande. Passé ce délai, les frais de stockage de 1 000 F/tonne par semaine seront facturés.
- Pour les commandes spéciales en container dernier voyage ou dépotées chez les agriculteurs : si les containers ne transitent pas par le dock, les frais de gestion seront refacturés aux agriculteurs ainsi que l'ensemble des frais inhérents au container (transport, surestaries...)
- Pour les commandes en comptoir : la marchandise est réservée 15 jours. Passé ce délai, les bons de commande sont annulés.



Pour en savoir plus sur les conditions générales de vente, rendez-vous sur cap-nc.nc/dock-des-engrais/

Matinée technique autour de la pomme de terre



Le 22 novembre, le Cotech UMO (usages mineurs et orphelins), qui comprend le groupement de défense sanitaire végétal (GDS-V) et la plateforme de machinisme agricole (PMA) de la CAP-NC, la DDD-E (Direction du Développement économique et de l'environnement) de la province Nord, la DDDT (Direction du Développement durable des territoires) de la province Sud, le CTEM (centre technique d'expérimentation en maraîchage) de la Technopole, l'Ocef, le Sivap, l'IAC et REPAIR, a organisé une matinée d'échanges techniques avec Agridis sur la culture de la pomme de terre à Nessadiou. Au programme : des démonstrations à visée sanitaire pour les producteurs, notamment pour diminuer l'utilisation des produits phyto et pour mieux gérer l'herbe à oignon, grâce à une combinaison de techniques culturales et d'alternance de désherbants sur une parcelle d'expérimentation.



La relève est là Relevez le défi !

L'ALTERNANCE : UN CHOIX D'AVENIR...

Les avantages pour l'entreprise :






formez un collaborateur à vos besoins, **anticipez** vos recrutements, **bénéficiez** d'une exonération totale des charges patronales, **profitez** d'un appui personnalisé, **assurez l'avenir de votre métier !**






Pour plus d'informations : CFA de la Chambre d'agriculture et de la pêche / Tél. : 23 62 52 / 24 31 60 / formation@canc.nc



PHYTOPHARMACIE DES CULTURES FRUITIÈRES 2022 : PPUA AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Ce tableau est la synthèse des produits phytosanitaires à usage agricole autorisés en novembre 2022 sur certaines cultures fruitières pour la lutte contre les principaux ravageurs et maladies des cultures. Il est également disponible sur le site www.cap-nc.nc

RAVAGEURS								
	Acariens	Aleurodes	Thrips	Cochenilles	Chenilles	Punaises	Pucerons	Mouches des fruits
 Agrumes	DC Tron plus (7/6-8) ; Eco oil ⚠ (3/6-8) ; Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Prev-am plus (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Cantack sa (3/48) ; Masai (7/6-8) ; Vertimec (10/24) ; Vertimec pro (10/6-8)	Banole EC (3/6-8) ; Banole (3/6-8) ; Eco oil ⚠ (3/6-8) ; Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Prev-am plus (1/24) ; Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8) ; Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Prev-am plus (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Success naturalyte (56/6-8)	DC Tron plus (7/6-8) ; Eco oil ⚠ (3/6-8) ; Limocide (1/24) ; Oviphyt (3/6-8) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Prev-am plus (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Admiral pro (30/24) ; Movento (21/48)	Delfin ⚠ (3/6-8) ; Dipel DF ⚠ (3/6-8) ; Cyperfor 100 EW (7/48) ; Karate Zeon (7/48) ; Vertimec (10/24) ; Vertimec pro (10/6-8) ; Fastac (7/48) Pyrale : Cythrine L (7/48)		DC Tron plus (7/6-8) ; Eco oil ⚠ (3/6-8) ; Smartsoap (3/6-8) ; Karate Zeon (7/48) ; Teppeki (60/24) ⚠	Naturalis (3/6-8) Pièges : Syneis appat (3/6) ; Amulet cue-lure (16 par ha)
 Bananier	Banole EC (3/6-8) ; Banole (3/6-8) ; Smartsoap (3/6-8)	Prev-am ⚠ (1/24) ; Limocide (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Flipper sa (3/24) ⚠	Prev-am ⚠ (1/24) ; Success 4 pc ⚠ (7/6) ; Smartsoap (3/6-8) ; Flipper sa (3/24) ⚠	Prev-am ⚠ (1/24) ; Limocide (1/24) ; Banole EC (3/6-8) ; Smartsoap (3/6-8) ; Flipper sa (3/24) ⚠	Delfin ⚠ (3/6-8) ; Dipel DF ⚠ (3/6-8) ; Cyperfor 100 EW (7/24) ; Cythrine L (7/48) ; Fastac (7/48)		Smartsoap (3/6-8) ; Flipper sa (3/24) ⚠	Syneis appat (3/6) ; Karate Zeon (7/48)
 Avocatier	Banole EC (3/6-8) ; Banole (3/6-8) ; DC Tron plus (7/6-8) ; Smartsoap (3/6-8) ; Cantack sa (3/48)	Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8) ; Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8) ; Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8) ; Delfin ⚠ (3/6-8) ; Dipel ⚠ DF (3/6-8) ; Success naturalyte (56/6-8) ; Cyperfor 100 EW (7/24) ; Cythrine L (7/48) ; Fastac (7/48)	Limocide (1/24) ; Prev-am ⚠ (1/24)	Smartsoap (3/6-8)	Syneis appat (3/6) ; Karate Zeon (7/48)
 Manguier	DC Tron plus (7/6-8) ; Cantack sa (3/48)	Limocide (1/24) ; Prev-am ; Smartsoap (3/6-8)	Prev-am ⚠ (1/24) ; Limocide (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Karate Zeon (7/48)	DC Tron plus (7/6-8) ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Limocide (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Movento (14/48)	Delfin ⚠ (3/6-8) ; Dipel ⚠ DF (3/6-8) ; Karate Zeon (7/48) ; Cythrine L (7/48) ; Fastac (7/48)	Karate Zeon (7/48)		Syneis appat (3/6) ; Karate Zeon (7/48)
 Ananas	Banole (3/6-8) ; Smartsoap (3/6-8) ; Cantack sa (3/48)			Prev-am ⚠ (1/24) ; Limocide (1/24) ; Smartsoap (3/6-8) ; Movento (14/48)				

MALADIES					
	Oïdium	Phytophthora / Pythiacée	Maladie tellurique	Maladies diverses	Anthraxose
 Agrumes		Mycosyn (21/48) ⚠ ; Cuproxtat SC (14/6-8) Pythiacées : Triam G (3/6-8) ; Triam P (3/6-8) ; Imtrade dominator 600 (14/6-8)	Chancres du collet : Alial (15/24) ; Aliette flash (15/24)	Scab , taches brunes, pourriture noire, cercosporiose : Cuproxtat SC (14/6-8) ; Cuprocol Duo (14/6-8) Bactériose et mélaniose : Champ WG (3/48) ; Cuprocol Duo (14/6-8) Pseudomonas : Mycosyn (21/48) ⚠ ; Champ WG (3/48)	
 Bananier		Pythiacées : Triam G (3/6-8) ; Triam P (3/6-8)		Bion 50 WG (3/24) Cercosporiose : Banole EC (3/6-8) ; Banole (3/6-8) ; Gardian (3/24) ; Luna privilege (1/6-8) Cladosporiose et Cordana du bananier : Banole EC (3/6-8)	Banole EC (3/6-8)
 Avocatier	Banole EC (3/6-8) ; Banole (3/6-8) ; Mycosyn (21/24)		Imtrade connect 800 WG (3/48)		Champ WG (3/48) ; Imtrade connect 800 WG (7/48)
 Manguier	Banole EC (3/6-8) ; Banole (3/6-8) ; Mycosyn (21/48) ⚠ ; Prev-am ⚠ (1/24) ; Thiovit jet microbilles (1/6-8) ; Microthiol special dispers (3/6-8) ; Limocide (1/24)		Imtrade connect 800 WG (3/48)	Pseudomonas : Mycosyn (21/48) ⚠	Imtrade connect 800 WG (3/48)
 Ananas		Pythiacées : Triam G (3/6-8) ; Triam P (3/6-8) ; Aliette flash (90/24)	Alial (avant repiquage/24)		

PPUA : Produit de biocontrôle avec une substance active d'origine naturelle ou constituée de micro-organismes.

PPUA : Toxique, Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique.

(3/48) : Indique le délai d'emploi avant récolte/en jours, suivi du délai de ré-entrée dans la parcelle/pépinière en heures. Dans cet exemple DAR = 3 jours, DRE = 48 heures.

sa : Restriction de l'usage du produit : autorisé uniquement sous abri (pépinière, ombrière,...).

pc : Restriction de l'usage du produit : autorisé uniquement en plein champ.

⚠ : Le produit respecte la majorité des auxiliaires.

⚠ : mention abeille sous condition d'emploi.

☒ : Usage le plus souvent rencontré / ☒ : Usage non référencé en Nouvelle-Calédonie

La liste des spécialités commerciales proposée n'est pas exhaustive. Une case vide correspond à une absence d'homologation pour l'usage concerné. Les usages pris en compte dans ce document synthétique se limitent aux cultures citées dans la première colonne, sans pouvoir être étendus aux espèces rattachées du catalogue des usages. Pour les doses d'utilisation, les restrictions et précautions d'usage, se reporter à la fiche technique ou au site ephy.anses.fr pour les produits d'origine française.

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter.

Retour sur la formation au maraîchage sur sol vivant



Explication du rôle de l'épaisseur du paillage et de la rétention de l'humidité.



Visite de l'exploitation de Mathieu Naturel à Boulouparis sur une parcelle mise en place.



Visite de l'exploitation de Mickaël Sansoni et explication des pratiques de l'agroforesterie utilisées en MSV.

Du 10 au 12 octobre, Benoît Le Baube, pionnier du maraîchage sur sol vivant (MSV), est venu partager ses conseils, outils et techniques avec les professionnels du caillou. Alternant entre théorie et terrain, cette formation proposée dans le cadre de PROTEGE a permis aux 25 participants de découvrir l'importance du sol et de ses écosystèmes et l'utilisation des processus écologiques et des cycles naturels sur une exploitation agricole, en vue d'améliorer la qualité et la rentabilité de la production végétale.

QU'EST-CE QUE LE MARAÎCHAGE SUR SOL VIVANT ?

Né il y a une dizaine d'années et inspiré par la nature, le MSV est un ensemble de pratiques agroécologiques, qui visent à produire de manière durable, en s'appuyant sur les services écosystémiques pour soutenir la production maraîchère. Plus précisément, il replace la vie et la santé du sol au cœur du système de culture. En reconstituant les cycles naturels et phénomènes écologiques sur les parcelles, il va développer la biodiversité du sol et des plantes, favoriser la vie dans le sol et le recyclage des nutriments, pour protéger et renforcer les écosystèmes auxquels appartiennent les cultures. À la clé : moins de produits chimiques, moins de charges, moins de travail pour l'agriculteur et un sol régénéré, pour un mode de production plus durable et économiquement viable.

QUELS SONT SES GRANDS PRINCIPES ?

Si chaque ferme applique ses propres pratiques, adaptées à son activité et son environnement, quelques principes fondamentaux se distinguent pourtant, qui visent à favoriser la vie du sol et protéger

ses écosystèmes : la réduction du travail du sol, les apports en matières organiques et la couverture permanente des sols.

EN QUOI CONSISTAIT LA FORMATION ?

Trois jours pour transmettre quelques clés sur la mise en place d'agrosystèmes efficaces pour renforcer la performance de la production. La formation présentait plus précisément les agrosystèmes et leur fonctionnement ainsi que les facteurs économiques associés. L'objectif : apprendre à

concevoir une exploitation agroécologique à l'aide d'outils méthodologiques, comme la définition des itinéraires techniques (pratiques à mettre en œuvre selon le type de culture et les conditions pédo-climatiques), la gestion de la fertilité, les rotations...

Les participants - agriculteurs, techniciens ou conseillers - ont pu suivre la présentation théorique, puis discuter de sa mise en œuvre directement sur le terrain, avec la visite de deux exploitations et d'un site d'expérimentation de l'ADECAL-Technopole.



QUI EST BENOÎT LE BAUBE ?

À la tête d'une exploitation expérimentale depuis 12 ans, la ferme de Cagnolle, Benoît Le Baube est un des pionniers du MSV. Son maître mot : intervenir le moins possible et permettre la régénérescence du sol. Vous pouvez retrouver ses conseils, recommandations et techniques sur sa chaîne Youtube [@LaFermedeCagnolle](#).

EN
BREF

Collecte et recyclage des emballages vides de fertilisant

Les agriculteurs peuvent déposer les déchets dans l'un des six points de collecte suivants :

- Bourail - Coopérative céréalière : jeu 7h-11h
- Koumac - Antenne Grand Nord, DDEE, province Nord : lun-ven 7h30-11h30, 12h15-16h
- La Foa - TIP Services : lun-ven 7h30-11h30, 13h30-17h
- Houailou - Lycée Do Neva : lun-ven 7h30-11h30
- Nouméa - Dock des engrais, CAP-NC : lun-ven 7h15-11h, 12h15-16h (ven 15h)
- Pouembout - Coopérative agricole : lun-ven 7h30-11h30, 13h-17h (ven 16h)

Les emballages de fertilisant doivent être préparés correctement : les sacs sont secoués et pliés, les bidons rincés, percés et bouchonnés. Ils seront recyclés en dalle plastique pour le sol par Ecopavement. Cette action est financée par la CAP-NC et la province Nord.



Renseignements :
Association Coléo - Tél. : 78 29 83
association.coleo@gmail.com



La fresque du climat

Lors des deux jours du rendez-vous tech&bio en octobre, 67 personnes ont réalisé la petite fresque du climat pour mieux comprendre le dérèglement climatique dans sa globalité, ses conséquences et comment s'adapter et lutter contre les changements. Toujours en partenariat avec l'Agence calédonienne de l'énergie, la Chambre d'agriculture et de la pêche pense renouveler cette animation (dans différents formats) qui concerne tous les professionnels des secteurs agricole et de la pêche.

Le livret des couverts végétaux en Nouvelle-Calédonie

Avec le recensement de 26 types de couverts végétaux (saison chaude, saison fraîche, monospécifique, couvert multi-espèces...), le livret vise à apporter aux agriculteurs calédoniens des éléments techniques relatifs à leur gestion. Pour rappel, les couverts végétaux sont un levier agronomique qui permet d'augmenter la qualité de la culture et d'alléger sur le long terme le travail du sol et l'apport d'intrants. Les informations synthétisées dans ce guide, réalisé dans le cadre de PROTEGE, sont issues en partie des essais du Centre de recherches et d'expérimentations agronomiques (CREA) de la Technopole, réalisés dans des conditions pédoclimatiques et expérimentales optimales, et de données de Métropole fournies par la méthode d'estimation des restitutions par les cultures intermédiaires (Merci).



Pour consulter le livret, rendez-vous sur cap-nc.nc, onglet Publications

Pour en savoir +

Chambre d'agriculture et de la pêche
Service PROTEGE - Tél. : 93 52 75
protege@cap-nc.nc



Que nous racontent les essais de mycorhization en arboriculture ?

Après un an et demi d'essai sur la ferme de démonstration PROTEGE de Mickaël Sansoni, Aura Pacifica, mandaté par la CAP-NC, a démontré l'intérêt d'inoculer des plants d'avocat et d'agrumes avec un biostimulant mycorhizien :

- augmentation de la colonisation des plantes par les champignons mycorhiziens à arbuscules (CMA) et du taux de glomaline dans le sol ;
- amélioration de la structuration, de l'aération et de la fertilité du sol ;
- amélioration de la croissance des plantes et de leur nutrition minérale en phosphore ;
- diminution des teneurs en chrome (toxique) dans les tissus foliaires.

Vous souhaitez consulter le rapport ? Contactez la CAP-NC !

Chambre d'agriculture et de la pêche
Service PROTEGE : Tél. : 93 52 75 - protege@cap-nc.nc
Plus d'infos sur cap-nc.nc/agroecologie-et-climats-insulaires/



➤ GESTION DES DECHETS

Préparation des emballages vides de produits phyto pour les collectes

En novembre 2021, l'association Coléo a été créée par les professionnels pour gérer les déchets agricoles du territoire. L'écocontribution, mise en place le 1^{er} juillet dernier, sur les ventes de phyto et d'engrais financera des collectes de déchet régulières, et ce dès 2023. Agriculteurs, agricultrices, dès maintenant, préparez correctement vos déchets !

POUR LE RECYLAGE

Les bidons en plastique de moins de 30 litres peuvent être recyclés à condition de respecter strictement la procédure de rinçage :

- 1 Rincer trois fois le bidon vide
- 2 Égoutter et percer le bidon vide
- 3 Stocker à part avant ensachement

L'association Coléo vous fournira des sacs réglementaires transparents pour ensachement avant les collectes de déchets en 2023.

Attention : les bouchons, qui ne peuvent pas être recyclés, doivent être stockés à part et ne pas contaminer les emballages vides préparés.

COMMENT BIEN RINCER UN BIDON ?

- Remplir d'un tiers d'eau
- Boucher le bidon
- Secouer le bidon
- Verser l'eau dans la cuve du pulvérisateur
- Épandre les eaux de rinçage sur la parcelle venant d'être traitée

Répéter trois fois l'opération.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

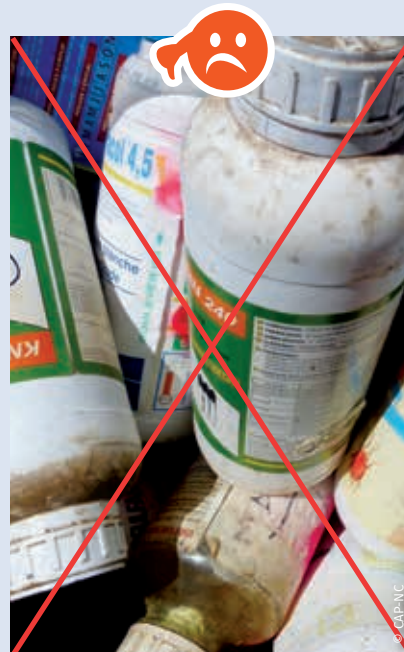
- La Nouvelle-Calédonie encadre l'export des déchets classés comme « dangereux » dont font partie les déchets phyto ;
- Les Codes de l'environnement des trois provinces n'encadrent pas les déchets de l'agrofourniture, mais instaurent le principe du « pollueur-payeur » ;
- La procédure de rinçage est encadrée par les arrêtés n°2017-1059/GNC et n°2017-1061/GNC relatifs au Certiphyto-NC.

➤ Je m'engage pour le recyclage !

Coléo travaille avec Ecopavement pour donner une deuxième vie à vos emballages vides de produits phyto. Ils sont recyclés en dalle pour le sol, mur de parement ou caniveau. Attention, seuls les déchets bien préparés peuvent être valorisés ! Dans le cas inverse, ils sont enfouis. Alors, engagez-vous pour le recyclage !



Ce qu'il faut faire !



Ce qu'il ne faut pas faire !

Respectez la règle d'O.R.E :
« bidons Ouverts, Rincés, Égouttés »



Pour en savoir +

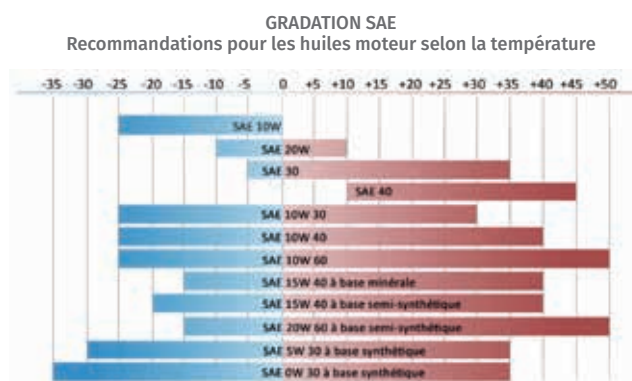
Coléo - Chargée de suivi administratif et opérationnel : Tél. 78 29 83
Président de l'association : Tél. 77 50 05 - association.coleo@gmail.com

Bien choisir les huiles et les graisses

Les lubrifiants sont des ingrédients majeurs pour le fonctionnement optimal des engins et des machines agricoles. Pour choisir l'huile adéquate, deux sortes de données sont requises. Il faut d'une part de la viscosité, d'autre part de la qualité. Il est fortement conseillé d'ailleurs de respecter les recommandations du constructeur. Il faut également savoir qu'une huile ne se compare pas à une marque commerciale, mais à des normes internationales. Retrouvez les conseils des techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche, Lorenzo Zinni et Léon Wauté, pour bien choisir les meilleurs lubrifiants pour votre matériel.

→ CLASSIFICATION SELON LA NORME SAE (SOCIETY OF AUTOMOTIVE ENGINEERS)

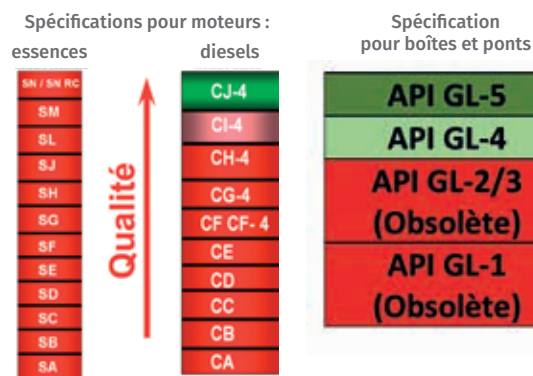
- > Cette norme donne uniquement des informations sur la viscosité d'une huile moteur ou de la boîte de vitesse et ne définit pas de propriétés qualitatives. La viscosité varie selon les températures de fonctionnement à froid (par ex. 5W) et à chaud (par ex. SAE 40). Plus le nombre indiqué est élevé, plus l'huile moteur ou de la boîte de vitesse est visqueuse et pourra donc être utilisée à des températures ambiantes élevées.
- > La lettre « W » (pour Winter-Hiver) représente les performances de l'huile à froid. Exemple : SAE 5W. Plus le chiffre indiqué est bas, plus cette huile pourra être utilisée à très basse température.
- > **À retenir** : une huile multigrade (ex : SAE 5W40) possède une plage d'utilisation plus grande qu'une monograde (ex : SAE 30).
- > Pour les pays tropicaux, il est conseillé de faire attention à l'indice de viscosité à chaud qui doit être élevé. Exemple : 20W50 / 15W40



Source : google.fr/monter-piece-auto.com

→ CLASSIFICATION SELON LA NORME API (AMERICAN PETROL INSTITUTE)

- > Cette norme est la plus utilisée et distingue deux types d'huile moteur : celle pour moteur essence (S) et celle pour moteur diesel (C). La lettre suivante, par ex. G ou H, définit la qualité du lubrifiant. Plus la lettre est loin dans l'alphabet, plus la qualité de l'huile moteur est élevée.
- > Pour les huiles de boîte de vitesse, la norme utilisera le sigle GL (Gear Lubrifiant) suivi d'un chiffre de 1 à 5. Plus le chiffre est élevé, plus cette huile sera de qualité.
- > **Remarque** : on retrouve des huiles UTTO (Universal Tractor Transmission Oil) dans les transmissions de tracteur. Elles sont universelles et assurent le graissage de l'ensemble : transmission / pont AR à freins immergés / relevage hydraulique. Ce type de lubrifiant est aussi couramment employé dans les matériels de travaux publics.



→ CLASSIFICATION DES HUILES HYDRAULIQUES

Pour chaque classe ISO qui informe sur la viscosité cinématique moyenne à 40°C, il existe cinq catégories HH, HL, HM, HV et HG, de la plus simple à la plus élaborée. En règle générale pour les tracteurs agricoles, les grades recommandés sont 46 ou 68.

Symbole ISO	Propriétés								
HH	Huiles minérales raffinées pures (faibles propriétés lubrifiantes)								
HL	Huiles minérales raffinées améliorées avec propriétés antioxydation et anticorrosion très élevées								
HM	Huiles minérales raffinées améliorées avec propriétés antioxydation, anticorrosion et anti-usure très élevées								
HV	Huiles minérales raffinées de type HM possédant des propriétés viscosité/température améliorées								
HG	Huiles minérales raffinées de type HM possédant des propriétés anti "stick-slip" (utilisation : transmissions hydrauliques et glissières)								
Grades usuels	15	22	32	46	68	100	150	220	
Viscosité (cst)	13,5	19,8	28,8	41,4	61,2	90	135	198	
	à	à	à	à	à	à	à	à	
	16,5	24,2	35,2	50,6	74,8	110	165	242	

Source : google.fr/lubuniversal.com

Renseignements

Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
 Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 - lzinni@cap-nc.nc
 Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 - lwaute@cap-nc.nc

→ CLASSIFICATION DES GRAISSES GRADE NLGI (NATIONAL LUBRICATING GREASE INSTITUTE)

Grade NLGI	000	00	0	1	2	3	4	5	6
Consistance	très fluide	fluide	semi-fluide	très molle	molle	moyenne	dure	très dure	extra dure
Enfoncement cône pesant (en 0,1 mm)	445 à 475	400 à 440	355 à 385	310 à 340	265 à 295	220 à 250	175 à 205	130 à 160	85 à 115
Utilisation	-	A	A-B	B-C	B-C-D-E	E	-	-	-

A = engrenages sous carter - B = engrenages apparents, chaînes, câbles... - C = articulations, cardans, chaînes - D = graisses tous usages - E = roulements, galets, axe vertical ; graissage centralisé : grades 0 et 1.

Les grades 2 et 3 correspondent à l'utilisation courante : palier, articulation, roulement...

EXEMPLE DE PRÉCONISATION DES HUILES ET GRAISSES PAR UN CONSTRUCTEUR

HUILE MOTEUR

- Normes : API CI-4/CH4
- Indice de viscosité : SAE 15W40 ou 10W40

Remarque :

l'indice de viscosité sera choisi en fonction des températures ambiantes.

Exemple :

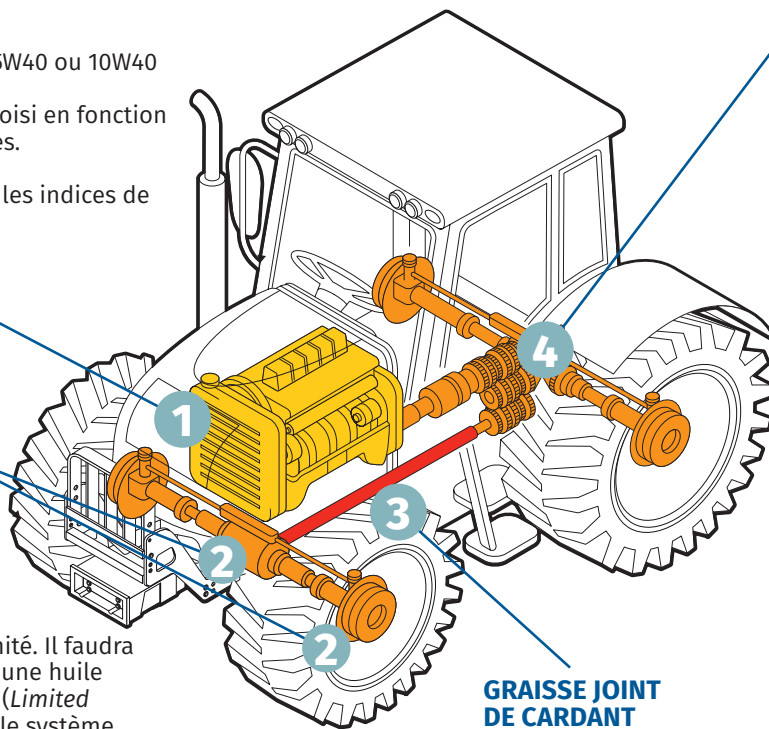
région tropicale, privilégier les indices de viscosités SAE 40 ou 50.

HUILE PONT AVANT ET RÉDUCTEURS

- Normes : API GL4
- Indice de viscosité : SAE 80W90

Important :

certains constructeurs utilisent un système de différentiel autobloquant, appelé aussi glissement limité. Il faudra donc être vigilant à utiliser une huile sur laquelle sera stipulé LS (*Limited Slip*). Dans le cas contraire, le système autobloquant risque de s'endommager prématurément.



HUILE DE TRANSMISSION ET HYDRAULIQUE

Attention :

ce tracteur dispose d'une huile commune pour la lubrification de la transmission ainsi que pour le fonctionnement du système hydraulique. Il faut donc utiliser des huiles avec la spécification UTTO, où il est notamment conseillé d'utiliser des huiles de niveau :

- Normes API GL-4
- Indice de viscosité : 10W30 comprenant les circuits hydrauliques, respectant les freins, embrayage... immergés dans l'huile.

Variante :

certains tracteurs possèdent une huile pour la transmission et une autre pour l'hydraulique : nous préconisons l'utilisation de deux huiles.

Exemple :

Huile transmission : Norme API GL5 / Viscosité SAE 80W90
 Huile hydraulique : ISO HM 46

GRAISSE JOINT DE CARDANT ET ARTICULATION

Grade NLGI 2

→ UNE HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE OU MINÉRALE



- > La différence entre ces types d'huile réside dans le procédé de fabrication.
- > Une huile synthétique sera chimiquement modifiée : on y ajoutera des additifs divers et variés pour répondre aux contraintes exigeantes des moteurs modernes dotés de nouvelles technologies et de dispositif anti-pollution (Turbo, FAP, EGR, AdBlue...).
- > Une huile minérale possède moins d'additifs et sera moins polyvalente du fait de son procédé de fabrication moins élaboré. Cette huile coûte moins cher et est bien adaptée aux moteurs anciens.
- > Une huile intermédiaire, dite semi-synthétique, est présente sur le marché et est moins chère qu'une huile de synthèse.
- > **Attention :** il est déconseillé de mélanger une huile synthétique avec une huile minérale.

Agriculture bio : deux parcours de formation pour un enjeu pays

Au-delà des formations que l'Ifap propose depuis 2015 en agriculture bio, l'organisme avec ses partenaires, dont la Chambre d'agriculture et de la pêche, a souhaité aller plus loin dans cette démarche d'accompagnement, en créant deux parcours de professionnalisation des acteurs et un réseau de formateurs-experts.



« C'est un projet au service du territoire et du développement de l'agriculture biologique, souligne Emmanuel Faure, chef de projet à l'Ifap. Il associe et mobilise l'ensemble des acteurs de l'agriculture et de la transition agroécologique et prend en compte une dimension locale, en s'appuyant notamment sur les expertises du territoire pour former les techniciens agricoles. »

UN PROJET D'ENVERGURE

Le projet associe plus de 20 partenaires, 50 formateurs et vise à former plus de 150 techniciens agricoles sur une dizaine de thématiques. Le comité de pilotage s'appuie sur « l'intelligence collective et la collaboration des acteurs ». Il a pour ambition de proposer deux parcours de formation :

- pour les techniciens agricoles en matière d'agriculture bio (déjà amorcé depuis quelques années, avec des formations sur la Noab et la fertilité des sols) afin de professionnaliser les techniciens des collectivités et de diverses structures, chargés d'apporter une assistance technique aux agriculteurs pour les accompagner vers le bio,
 - pour les experts de l'agriculture bio (chercheurs, ingénieurs, techniciens supérieurs, agriculteurs...) pour les former à la pédagogie pour adultes.
- « Les demandes de formation étant

croissantes et diversifiées, et les enjeux importants, nous avons souhaité créer un réseau de formateurs. C'est un des rôles de l'Ifap : donner des outils et des méthodes pédagogiques basés sur la pratique, les échanges, la participation active... ».

UN PARCOURS POUR LES TECHNICIENS AGRICOLES

Formés donc à la pédagogie, à l'ingénierie, à l'animation et à la conception de séances de formation, le réseau de formateurs (dont trois personnes de la CAP-NC) a été chargé de concevoir des thématiques pour le parcours. À l'issue d'un travail collaboratif et collectif, notamment à travers les journées d'innovation pédagogiques de l'agriculture bio (JIPAB), huit modules ont été définis : Noab - approche socio-économique, sensibilisation à la pratique de la polyculture élevage, santé des plantes, modèles agricoles, fertilité des sols, semences paysannes, agroforesterie, apiculture... Certains ont été testés et évalués en 2022, d'autres sont en cours de finalisation. Des formations proposées par l'Itab (Institut technique de l'agriculture biologique) s'ajoutent à ces séances.

UN PARCOURS POUR LES FORMATEURS

Le parcours des formateurs, engagés dans le projet, a été validé par la DFPC (Direction de la formation professionnelle

et continue). Ainsi, les experts en agriculture bio pourront non seulement développer leurs pratiques pédagogiques, mais demander l'agrément de formateur d'adultes (voir conditions auprès de la DFPC). À ce jour, 15 personnes ont fini ce parcours, financé par l'Ifap.

Pour l'ensemble du projet, Emmanuel Faure rappelle que « le travail va se poursuivre en 2023. Il permettra de finaliser les parcours, de renforcer le réseau et de répondre à cet enjeu fort dans une approche pays ».

LES POINTS FORTS

- De nombreux partenaires : collectivités, CAP-NC, établissements et organismes de formation, agriculteurs, associations
- Un réseau de formateurs actifs et disponibles pour les organismes de formation
- Des offres de formation locales et adaptées, construites avec les acteurs
- Dix thématiques en cours de développement
- Un soutien de l'Itab
- Un appui de la DFPC de la Nouvelle-Calédonie

➤ **Les acteurs :** les trois provinces, la Dafe (Direction du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement), la DFPC, l'Agence rurale, la CAP-NC, REPAIR, Bio Calédonia, Arbofruits, les MFR, le Conservatoire de l'igname, GAB-NC, IAC, IRD, les lycées Do Neva et Do Kamo, les CFPPA, Ifap, Fiaf, ADECAL-Technopole

+ d'infos

Ifap - Tél. : 24 64 00
formation@ifap.nc - www.ifap.nc

Vos prochaines formations - janvier à avril 2023

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Bonnes pratiques d'hygiène en agroalimentaire	avril	Province Sud	1 jour	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Les essentiels de l'agronomie*	avril à juin	Province Sud	1 jour	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Parcours de formation "Maraîchage plein champ"	avril à juin	Province Sud	8 jours	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Parcours de formation "Cultures pérennes"	avril à juin	Province Sud	8 jours	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Porteur de micro-projet et futur ouvrier agricole en production végétale**	avril à août	Port-Laguerre, Païta	3 mois	demandeurs d'emploi	Non	CFPPA Sud
La planification de la production*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Les techniques de multiplication des végétaux*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Comment fabriquer ses propres engrais et biopesticides à la maison ?*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Prévention routière Tracteur 10 de conduite	3 sessions : 6 février, 13 mars, 11 avril	Pouembout	0,5 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Mon potager bio sur butte permanente : pourquoi, comment ?	3 sessions : 6 et 7 février, 6 et 7 mars, 11 et 12 avril	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Protéger et renforcer ses plantes avec des méthodes alternatives	3 sessions : 16 et 17 février, 20 et 21 mars, 24 et 25 avril	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Apiculture (Initiation)	2 sessions : 27 et 28 février puis 6 et 7 mars, 3, 4, 11 et 12 avril	Pouembout	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Savoir présenter ses produits alimentaires pour mieux les vendre	2 sessions : 27 et 28 février, 27 et 28 mars	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Formation hybride de formateurs (relatif à l'agrément des formateurs DFPC)	16, 17, 30 et 31 mars puis 20 et 21 avril	Pouembout	6 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Tout savoir pour produire son propre compost, N1	12 avril	Pouembout	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Tout savoir pour une production d'un compost de qualité commerciale, N2	13 et 14 avril	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	10 janvier	Bourail	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	12 janvier	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 3 sessions : 31 janvier à Nouméa, 7 mars à Voh et 8 mars à Bourail		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 18 janvier à Nouméa et 15 février à Bourail		1 jour			
	24, 26 et 31 janvier	Nouméa	3 jours			
	21, 28 février et 7 mars	Voh	3 jours			
	22 février, 1 ^{er} et 8 mars	Bourail	3 jours			
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 17 et 19 janvier à Nouméa et 14 et 16 février à Bourail		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	1 ^{er} , 2, 7 et 8 février	Nouméa	4 jours			

➤ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche : Tél. : 24.63.74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation.

Sous réserve de modification des dates et lieux - décembre 2022
* Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions
** Ces formations seront ouvertes sous réserve de financement
*** Formations financées par la province Sud

■ **Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !**

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50 / 76 89 77
cfppanord@lagoon.nc

CFPPA Sud :
tél. : 43 01 43
cfppasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc



EN
BREF

Matinée technique au service des agriculteurs et de la fertilité des sols



Mercredi 30 novembre s'est tenue une matinée technique sur l'exploitation d'Andrew Bone à Bourail, sur le thème de la fertilité des sols. Un événement organisé par la direction du Développement durable des territoires de la province Sud (DDDT) et REPAIR, avec la participation de la Technopole (CREA). Cette matinée a permis aux 14 agriculteurs présents de se pencher sur la notion de fertilité des sols et d'approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement des couverts végétaux dans une perspective

de réduction de la consommation d'engrais. Cette opération a mis en avant l'importance d'une approche coordonnée des différents services d'appui aux agriculteurs (provinces, CAP-NC, Technopole, REPAIR...). Les participants ont d'ailleurs exprimé le souhait que ce type de matinée se renouvelle sur d'autres exploitations et traite différents thématiques.

Renseignements
REPAIR - Tél. : 27 21 88
contact@repair.nc - repair.nc

Handicap et entrepreneuriat : l'Adie vous accompagne

L'Adie encourage les entrepreneurs en les accompagnant et en leur témoignant la reconnaissance qu'ils méritent. Chaque année, le prix Créadie récompense quatre entrepreneurs calédoniens. Martin Ijezie, qui avait reçu le prix Jeune du concours de Nouvelle-Calédonie, a été récompensé en septembre par le jury Créadie national. Il s'est distingué parmi 76 lauréats. À Lifou, Martin a monté son projet avicole malgré son handicap. Sourd et muet, il espère aujourd'hui pouvoir diversifier sa production. Quel que soit votre parcours de vie ou les difficultés que vous rencontrez, les équipes de l'Adie étudient votre demande de financement et vous conseillent avec bienveillance.

Renseignements
Tél. : 05 05 55
(appel gratuit)

adie

f Adie Nouvelle-Calédonie



Larves de mouches soldat noires : premiers essais

L'entreprise Neofly s'est associée à Bio Calédonia, dans le cadre du projet PROTEGE, pour tester les larves de mouches soldat noires (BSF : *Black Soldier Flies*) dans les élevages labellisés Bio Pasifika. Les premiers essais ont commencé fin novembre dans l'élevage de poules pondeuses de Priscilla Ludeau, à Boulouparis. Le protocole prévoit un remplacement progressif des protéines issues de l'aliment complet par les larves de BSF durant quatre mois. L'objectif est d'évaluer l'appétence des animaux pour les larves, mais aussi de mesurer les impacts de ce nouvel aliment sur les performances de l'élevage et la santé des volailles.

+ d'infos

Association Bio Calédonia
Tél. : 23 12 83 - agriculturebio.nc

BIOCALÉDONIA
ASSOCIATION

BIENTÔT, UN OBSERVATOIRE DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LA PROVINCE SUD



Dans une démarche de développement durable, la province Sud encourage la mise en place d'un concept économique autour de l'économie circulaire pour optimiser l'utilisation de nos ressources. À ce titre, elle mettra prochainement en œuvre l'observatoire des

déchets et de l'économie circulaire (courant 2024). Il vise à favoriser la mutualisation des moyens publics et privés pour la collecte des données pour faciliter l'émergence de projets économiques autour de l'économie circulaire. Il fournira des indicateurs, de la docu-

mentation et une cartographie des acteurs des déchets et de l'économie circulaire. Il sera co-construit avec l'ensemble acteurs et des partenaires (éco-organismes, chambres consulaires, éco-organismes, syndicats intercommunaux, communes).

Plus d'infos sur www.province-sud.nc/element-thematique/economie-circulaire



Label Bio Pasifika : la gouvernance évolue

Structure clé et moteur de l'agriculture biologique dans le Pacifique, la POETCom a fait l'objet, dans le cadre de PROTEGE, d'une revue de gouvernance. Cette étude devrait enclencher une structuration du mouvement afin, qu'après dix ans d'existence, il puisse continuer d'avancer de manière optimale et harmonisée sur la région.



En 2010, à la création de la norme d'agriculture biologique océanienne (NOAB), le groupe de travail initiateur de la démarche s'est mué en « Communauté du commerce biologique et éthique du Pacifique », ou POETCom. Hébergée et soutenue par la Communauté du Pacifique (CPS), cette instance assurait jusqu'à présent la gestion de la norme, mais sans disposer d'une gouvernance totalement fonctionnelle.

UNE STRUCTURATION NÉCESSAIRE

Avec le développement de l'agriculture bio dans la région Pacifique ces dernières années, la structuration de la POETCom est devenue nécessaire pour mieux préciser son positionnement, ses missions, son pilotage et les moyens dont elle dispose. C'est pourquoi le projet PROTEGE a lancé en 2020 un appel à projets portant sur la revue et l'amélioration de sa gouvernance. Les conclusions de cette mission, menée par le bureau d'étude IRAM et des consultants locaux, ont été présentées en juillet dernier à Fidji, à l'occasion d'un rendez-vous POETCom-PROTEGE.

PRÉCISER LE RÔLE DE CHACUN

Parmi les pistes évoquées et discutées lors de cette rencontre, il s'agit de :

- **Reconnaître le rôle central de la POETCom, maison-mère du bio océanien.** Dotée d'une structure et d'un positionnement plus clairs et reconnue comme l'organisme porteur du signe Bio Pasifika au niveau régional, son statut lui permettrait en outre de prétendre à des financements spécifiques pour poursuivre un plan stratégique à moyen et long terme.
- **Localement, partager les missions avec plusieurs acteurs.** Sur la base d'une trame commune, le rôle du *focal point* (groupe d'acteurs du développement de la bio et interlocuteur principal de la POETCom pour chaque territoire) va se renforcer et se structurer autour des

missions qui ont été identifiées comme les siennes, avec la possibilité de les répartir entre différents membres, selon leurs compétences.

GAGNER EN FLUIDITÉ, EN INTERACTION, EN PERSPECTIVE...

Pour Pierre Migot, directeur de Bio Calédonia, « C'est la structuration d'un mouvement pour partager des outils et donner corps à cet élan régional ». Cette organisation devrait en effet faciliter le

développement de la bio dans la région et les échanges entre les territoires. « Cela nous permet d'entrevoir de nouvelles perspectives pour la Nouvelle-Calédonie. On a considéré jusqu'à maintenant la bio comme une reconnaissance de bonnes pratiques environnementales ou la voie vers un nouveau marché, mais on constate ailleurs que c'est aussi un formidable levier d'émancipation, pour les communautés isolées, les femmes, les jeunes... C'est une approche - et des partenariats - que nous pourrions développer ici aussi. »



À Bouïrou, le 5 octobre, réunion de Bio Fetia (Polynésie française), Bio Calédonia, POETCom, avec salariés et membres adhérents, et élus dont, pour la POETCom, la Présidente Sashi Kiran et le coordinateur Jim Pierce.

« Cette réflexion autour de la gouvernance de la POETCom se situe dans la continuité du travail mené depuis dix ans : nous nous sommes réunis, dans l'esprit du SPG, pour poursuivre notre développement avec un outil opérationnel. »

FRANCK SOURY-LAVERGNE,
président de Bio Calédonia



+ d'infos

Association Bio Calédonia
Tél. : 23 12 83 - agriculturebio.nc



**MANGEZ
VIVEZ
fermier**
VENTE DE
PRODUITS FERMIS
ET ACCUEIL À LA FERME

Le marché paysan, édition 2022

Le réseau Bienvenue à la Ferme de la Chambre d'agriculture et de la pêche et l'Office de tourisme de la commune de Bourail ont organisé, avec le concours de la Mairie, le fameux marché paysan. La manifestation s'est déroulée à la ferme des Bergers de Dreamland à Téné et a attiré près de 1 000 personnes. Retour en images sur cette journée ensoleillée, riche en dégustation, animation et démonstration, qui a ravi petits et grands...

**BIENVENUE
À LA
FERME**

Une trentaine d'exposants du terroir ont proposé aux visiteurs charcuterie, confitures, sirops, achards, miel, vanille, café en grain, fruits de saison, produits vivriers, cookies et autres sucreries artisanales, mais aussi des crabes, du poisson fumé et bien d'autres produits locaux...



Lors de ce marché paysan qui s'inscrit dans le cadre de la Fête du terroir organisée par la commune de Bourail labellisée « Station Verte », les visiteurs ont pu assister à diverses démonstrations : tonte de mouton, rentrée de bétail, parcours du paysan... Au programme également, des spectacles tels que les danses et l'initiation à la country de l'association Country ouest dancer.

Que ce soit sur le site du marché ou à la ferme des Bergers de Dreamland, les enfants ont été heureux de voir les animaux, de les caresser et surtout de les nourrir.



Julia et Chani ont été déclarés respectivement Miss et Mister Dreamland. Ouvert aux enfants de 8 à 12 ans, ce concours, une première lors du marché paysan, a remporté un vif succès ! Les gagnants et tous les candidats ont été félicités par les organisateurs et sont répartis avec de jolis lots.

Nous tenons à remercier chaleureusement : l'Office de tourisme de Bourail et son équipe, la ville de Bourail, Jean-Paul Robelin, élu à la mairie de Bourail en charge du Tourisme, Michel Sanita, élu à la mairie de Bourail, Valérie Rolland, propriétaire des Bergers de Dreamland et sa famille, la Chambre d'agriculture et de la pêche, Gérald Robelin, élu et président de la commission Bienvenue à la ferme, Patrick Ollivier et sa femme, Christian Dolbeau, et l'ensemble des exposants du marché paysan. Nous remercions aussi les boutiques Baby Fashion, Fun Store, Chez Amand'in et Le Passage, ainsi que le Sweet Café et Les Bergers de Dreamland pour leur généreux lots.

**POUR TOUT SAVOIR SUR LE RÉSEAU
BIENVENUE À LA FERME**

**Sabrina Lucien, animatrice
Chambre d'agriculture
et de la pêche
Antenne de Bourail
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10
bienvenuealaferme@cap-nc.nc
www.bienvenuealaferme.com**

ANIMAUX À VENDRE

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais. **Tél. : 79 85 50**

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménie, Boulouparis. 11 têtes.
Prix : 1 500 000 F, **Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité.
Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

Génisse prêtes Santa Mousin et Santa Charol, poids : 400 à 500 kg. **Tél. : 72 22 58**

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans.
Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **Tél. : 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois.
Tél. : 78 15 40

À vendre 5 essaïms Langstroth, sur 5 cadres : 20 000 F/unité ; sur 6 cadres : 22 000 F/unité.
Tél. : 79 48 70

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 10 08

Recherche génisses, tous bovins. Faire offre. **Tél. : 79 22 83**

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Tracteur New Holland 130 CV T6050
Prix : 3 500 000 F à débattre.

Tél. : 96 16 51

NOUVEAU Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve.
Prix : 220 000 F, **Tél. : 82 92 40**

Structure de serre 4,50 x 20 m à démonter.
Prix : 130 000 F, **Tél. : 77 41 55**

2 tables hydroponiques NTF complètes (cuve, pompe), 6 gouttières, 19 trous.
Prix : 90 000 F, **Tél. : 77 41 55**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve.
Prix : 120 000 F
Tél. : 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél. : 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@canl.nc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C.
Prix : 1 500 000 F à débattre, **Tél. : 94 92 08**

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen, Prix : 1 000 F le pochon, **Tél. : 54 85 91** ou merayruffierbaptiste@gmail.com

Covercrop 10 disques Razol, a servi deux fois.
Prix : 270 000 F, **Tél. : 75 89 14**

Tracteur Cub cadet 21 CV en panne chargé en frontal d'un Giro ripper. Prix : à débattre.
Tél. : 76 64 16

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta. Prix : 1,6 MF, **Tél. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW.
Prix : 40 000 F, **Tél. : 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres.
Prix : 80 000 F, **Tél. : 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur.
Prix : 150 000 F, **Tél. : 86 80 99**

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents
Prix : 400 000 F, **Tél. : 84 00 20**

Enfonce-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois),
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.

Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée).
Prix : 35 000 F, **Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73**

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **Tél. : 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac.
Prix : 500 000 F, **Tél. : 78 81 53**

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois.
Prix : 690 000 F, **Tél. : 80 02 01** - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondueuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité, **Tél. : 51 97 11** - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi.
Prix : 350 000 F, **Tél. : 79 15 00** - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F
Tél. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal.
Prix : 2 500 000 F, **Tél. : 77 99 04**

RECHERCHE

NOUVEAU Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur
Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél. : 79 97 86**

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). **Tél. : 86 01 79**

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage. **Tél. : 46 92 94 / 79 65 12**

Pour toutes vos pièces ou engins.
Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces. **Tél. : 77 47 81** - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
Tél. : 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidouhouane. **Tél. : 93 74 75**

TERRAINS À VENDRE

NOUVEAU À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labélisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouchoutes. Système d'irrigation complet avec motopompe, filtre à sable, ligne mère enterrée, goutte à goutte. Débouché commercial via coopérative pour toute la production, très bonne rentabilité. Envoyer SMS au **79 59 63** ou frank.scapassion@gmail.com

NOUVEAU À vendre ou à louer terrain 4,19 ha au Mont-Dore. Prix : 39,5 MF à négocier
Tél. : 92 59 31 ou contact@lenalan.nc

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 hectares avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.
Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

Cause départ à la retraite vend beau terrain agricole 50 ares, arboré, viabilisé situé à Boulouparis dans lotissement très calme, à 10 min du village. Non inondable. Habitation, container, poulailler, fruitiers et production de légumes hors-sol sous serre. Wifi + fibre, vue dégagée, proche plage. Accompagnement possible. Possibilité de vendre uniquement le matériel (serres, tables, etc).
Tél. : 76 50 07 - kouare@yahoo.fr

Exploitation agricole de 4 ha à Mouirange (Mont-Dore) en bordure de route, culture de bananes, chouchoutes et pitayas, installation d'un système d'arrosage, eau et électricité, 3 serres, un container aménagé avec cuisine et WC (fosse septique) et un container pour le stockage. Prix : 35 MF, **Tél. : 92 59 31**

Particulier vend deux terrains sur Haute Tamao :

- 1 terrain de 1,2 ha : plat, ruisseau, retenue d'eau, forage 8 m³/ha, bassins pour levage eau douce, terre à culture, nombreux fruitiers en rapport, constructible, Prix : 33 MF
- 1 terrain de 75 ares : en colline douce & plat, 2 plateformes superposées 300 et 400 m², retenue d'eau, ruisseau, petite forêt, fruitiers, puit, éolienne, constructible. Prix : 19 MF, **Tél. : 78 12 08**

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement.
Tél. : 87 62 10

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière. **Tél. : 87 62 10**

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés, animaux, offres d'emploi...

Publiez vos annonces sans attendre !



Comment passer votre annonce ?

VOIR AU DOS

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité. **Tél. : 73 27 46**

Forage clôturé, tracteur Vaitra 110 cv chargeur frontal + gyro. Prix : 75 MF. **Tél. : 73 27 46**

Propriété constructible de 26 ha 66 ares 23 ca à Moindou, terrain clôturé avec parcelles, chalet F4 d'environ 90 m² avec cuisine aménagée, SDE et WC (fosse septique), 3 chambres dont 2 climatisées, carport de 90 m² pour stockage de matériel, 2 conteneurs de 30 pieds, WC extérieur avec fosse septique, bâtiment de 90 m² pour animaux avec arrivée d'eau, nombreux points d'eau + retenues collinaires. Viabilisé par branchement eau de Moindou + forage avec électricité, légèrement vallonnée mais mécanisable. Prix : 55 MF. **Tél. : 78 87 08**

Terrain 80 ares, lieu : Gouaro, en bordure RT1, possibilité eau et électricité. **Tél. : 50 98 16**

Terrain constructible, 1,2 ha situé à Gouaro, commune de Bourail, terrain plat en bord de route, eau, vue dégagée, possibilité de mettre l'électricité. **Tél. : 75 97 77**

Exploitation agricole hydroponique (maraîchage) sur terrain de 38 ares avec maison de 75 m², clôturée, arborée, eau, électricité. Exploitation en activité rentable. Formation de reprise assurée Malabou, Poum. Curieux s'abstenir. **Tél. : 78 50 60**

Petite propriété agricole de 3 ha à Tamoa (terrain plat) comprenant : maison F2 + mezzanine, serre 400 m² irriguée, 6 paddocks électrifiées pour chevaux, eau/électricité. Idéal pour projet agricole (maraîchage, culture sous serre) ou propriétaires de chevaux. Prix : 59 MF. **Tél. : 81 36 76**

À vendre terrain de 2,6 ha proche de Dumbéa Golf, 1 maison 250 m², 1 maison 175 m², dépendances 108 m². **Tél. : 78 96 90**

À vendre exploitation agricole en activité à Kaala-Gomen, villa en bois F3, clôturée, viabilisée, verger de 200 arbres fruitiers diversifiés en arrosage automatisé, serre de 75 m² en pépinière arbres fruitiers, serre de 150 m² équipée en culture hors sol, élevage avicole sur un parc de 1 000 m², éclosioire, forage, formation de reprise assurée. **Tél. : 97 31 58**

À vendre 80 ha à Pouembout, morcellement possible. Prix : 80 MF. **Tél. : 76 62 83**

À vendre domaine agricole de 235 ha à Pouembout. **Tél. : 75 93 43** - lafermebengo@yahoo.fr

LOCATION

À louer propriété agricole sur 10 ha avec maison, beau potentiel, Dumbéa Rivière. **Tél. : 74 64 11**

Local professionnel à louer à Nouméa (Belle-Vie) comprenant un bureau de 12 m² (placards et climatisation), une salle de réunion mutualisée (10 personnes max) et une place de parking privée, loyer : 65 000 F/mois. **Tél. : 27 21 88 / 74 76 24** - contact@repair.nc

Bourail, à 3 min du village, terrain de 8 ha idéal pour chevaux ou centre équestre plat, entièrement clôturé, stockyard métallique rond, abreuvoir, 10 écuries. **Tél. : 79 65 94**

• Terrain exploité en pépinière permaculture maraîchère, production de semences
• Matériel à vendre : tracteur mini pelle et camion plateau. **Tél. : 76 28 18**

Terrain de 2,6 ha, eau, électricité, Dumbéa Golf. **Tél. : 78 96 90**

RECHERCHE

URGENT. Recherche à l'achat sur La Foa au cap, 8 à 15 ha en bordure de rivière ou accès à l'eau, pour projet agricole. **Tél. : 78 45 74** - sbelhameche@yahoo.fr

Recherche terrain/parcelle agricole d'environ 1 hectare entre Païta et La Foa. **Tél. : 70 09 80**

Recherche à louer terrain de 20 ha (minimum) en province Sud ou Nord. **Tél. : 87 30 98** - leroyremue06@gmail.com

Recherche forêt à l'achat entre Bourail et La Tontouta. **Tél. : 77 47 79** (laisser message)

Recherche terrain plat de 2 ha avec point d'eau. Zone : Dumbéa pour activité équestre. **Tél. : 96 69 92** (laisser message)

Recherche terrain agricole à partir de Païta, accès eau et électricité possible. **Tél. : 51 51 91 / 79 89 01**

Recherche propriété à développer pour élevage ou exploitation à reprendre. Jeune éleveur exploitant. **Tél. : 51 38 17**

Recherche propriété à louer de minimum 80 ha située entre Païta et La Foa pour élevage bovins. **Tél. : 84 23 58** - M. Chabaud

VÉGÉTAUX À VENDRE

NOUVEAU Plants de bananiers (vitroplants) prêts à planter à 800 F/unité, 2 850 plants en stock. **Tél. : 92 59 31** ou contact@lenalan.nc

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres. **Tél. : 79 76 43**

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs. **Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10**

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année. Prix : à partir de 500 F. **Tél. : 76 35 12**

Bottes de foin rondes, La Foa. **Tél. : 86 80 99**

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F. **Tél. : 77 67 45**

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F et plants citrons 4 saisons non greffés. Prix : 1 500 F. **Tél. : 95 14 74**

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...). **Tél. : 47 67 25** à partir de 18 h

EMPLOI

Avis de vacance de poste : formateur/trice adultes - CFPPA Sud. Renseignements : direction.cfppasud@gmail.com

Recherche emploi dans l'agriculture maraîchère. Expérience ouvrier maraîcher. **Tél. : 84 99 18**

Recherche emploi, ouvrier maraîcher agriculture, Permis B. **Tél. : 85 64 96**

Recherche emploi dans agriculture : maraîchère-arboricole, horticole et pépiniériste. **Tél. : 98 51 94** - Alick Wamytan

Recherche emploi dans le paysage expérience jardinier professionnel. **Tél. : 98 04 56** - Christopher Wacali

Recherche emploi comme technicien supérieur forestier, cherche travail en polyvalence en province Sud. **Tél. : 81 61 23** - Petelo Savea

DIVERS

Chasse aux cerfs à Boulouparis Mont Do, tarifs à la journée. Renseignements Franck Euvrard, **Tél. : 76 64 16**

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage. Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa. **Tél. : 78 28 84**

À vendre cuves alimentaires 1 000 l ayant contenu de l'alcool (pas de produit chimique) au prix de 15 000 F pour les agriculteurs. **Tél. : 35 44 40** - Maison Ridolff - horaires : 5 h à 14 h du lundi au jeudi et 5 h à 13 h vendredi

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa. **Tél. : 74 63 40 / 75 19 33** - Franck Robelin

À vendre balles de foin pour paillage de 1,2 x 1,2 m, 250 kg, 1 000 F/unité. **Tél. : 78 77 97** - Patrick Chabaud

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison. **Tél. : 50 52 84**

À vendre 2 ruches Layens avec cadre et hausse (sans abeille) + 1 ruche offerte, disponibles au Mont-Dore. Prix total : 25 000 F. **Tél. : 86 41 38**

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels. Prix : 800 F l'unité, **Tél. : 77 94 03**

À vendre
• Foin conventionné
• Poteaux gaïac de 2,5 diamètre 10.12 à 1 200 F
• Poteaux gaïac de 2,5 diamètre 16.20 à 1 600 F
• Barres gaïac longueur de 3 m à 1 500 F
• Sac de gaïac de 15 kilos à 2500 F pour barbecue
Possibilité de faire du roulage avec camion et remorque pouvant mettre 44 caisses de squashes ou pommes de terre ou autres transports, tracteur, bineuse toute neuve. **Tél. : 78 34 03 / 78 15 40**

Stage d'initiation à l'apiculture de 4 jours, répartis sur 2 week-ends à compter de mi-novembre 2022. Formation permettant d'accéder au module perfectionnement du CPA. Tarif forfaitaire 35 000 F/personne. Lieu : Mont-Dore. Possibilité de formation thématique à la journée. Contact : mayaflo@mls.nc

À vendre dôme géodésique, structure en tube d'acier galvanisé et connecteurs, surface au sol 37 m², avec ou sans montage. Divers utilisations possibles. **Tél. : 54 66 49**

PUBLIER UNE PETITE ANNONCE

Pour que votre annonce soit publiée gratuitement dans trois numéros successifs, remplissez le formulaire ci-dessous.

Le n° de carte agricole est requis uniquement si vous êtes un ressortissant de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

Nom*
Prénom
N° de carte agricole Téléphone*

Mail

Je propose - Je recherche :

Rubrique : Animal Emploi Matériel Végétal Terrain Autre

Rédigez votre annonce en MAJUSCULES. Merci de mettre une lettre par case et de respecter un espace entre chaque mot.

La Calédonie AGRICOLE

Comment transmettre votre annonce :

- PAR COURRIER : CAP-NC - BP 111 - 98845 NOUMEA Cedex
- PAR MAIL (formulaire ci-contre scanné) : redac@cap-nc.nc
- EN MAIN PROPRE : à l'accueil de votre antenne de référence

Chaque annonce sera publiée dans trois parutions à suivre du magazine La Calédonie agricole. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Vos annonces sur
webapp.cap-nc.nc



- 1 - Flashez ce QR code et installez la webapp
- 2 - Cliquez sur
- 3 - Créer une annonce et publiez-la directement !



ARRIVAGE MASSIF GRILLAGE XFENCE 11/155/15

Agréé Agence rurale pour tous vos besoin en clôtures.

Grillage haut de gamme néo-zélandais en zinc aluminium, ne nécessitant ni fil de tension, ni tendeur. Il permet une pose facile et optimale. Disponible également en de nombreuses hauteurs et largeurs de mailles différentes.

À découvrir sur notre site web à la rubrique grillage.



MESCAL

LES MESSAGERIES CALÉDONIENNES
Quincaillerie

15, rue Lavoisier - DUCOS - Tél. vente 23 20 50 - <https://quincailleriemescal.com> - mescal@lagoon.nc



N°1 DES VENTES AUSTRALIE ET EUROPE

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL CFMOTO

☎ 44 38 34

📍 59 ZICO PAITA

✉ contact@cfmoto.nc

🌐 [cfmotocaledonie](https://cfmotocaledonie.com)



📌 **UFORCE 600**
41 cv 4x4 EPS
2 places Homologable
1 085 000 F*



📌 **UFORCE 1000XL**
80 cv 4x4 EPS 6 places Homologable
1 533 000 F*



📌 **UFORCE 1000**
80 cv 4x4 EPS
3 places Homologable
1 365 000 F*



📌 **CFORCE 520 LONG**
35 cv 4x4 EPS 2 places Homologable
721 000 F*



📌 **HISUN EV1 ELECTRIQUE**
5,5 Kw (30 cv) 4x4 2 places
1 427 000 F*



📌 **LANDBOSS**
📌 **DIESEL KUBOTA JAPON**
1123 CC 25 CV
3 PLACES 4X4 EPS
1 498 000 F*

* Prix Hors taxes avec déduction de 30 %. Sous conditions de l'acceptation du dossier. SAV assuré. Stock de pièces détachées



Produire local
Nourrir local
On est cap !



CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

cap-nc.nc

